



Confédération Paysanne

**L'agriculture à l'heure des choix
Congrès de Saint Etienne**

28 & 29 avril 2009

Rapport d'orientation - Projet

SOMMAIRE

Sommaire	2
La fin d'une ère ?	4
I – Une seule crise à multiples facettes	6
11 – La crise alimentaire	6
111 – Une crise d'accès à l'alimentation	6
112 – Une mauvaise nutrition	7
113 – L'évolution des pratiques alimentaires	7
12 – La crise écologique	7
121 – Les constats	8
1211 – La baisse de la fertilité des sols	8
1212 – Les gaz à effet de serre	8
1213 – Les pesticides et les pollutions	8
122 – Les conséquences de la crise écologique	8
1221 – Sur la santé	8
1222 – Sur la perte de biodiversité	9
1223 – Sur l'eau	9
13 – La crise énergétique et l'épuisement des ressources	10
14 – Une crise économique et sociale sans précédent	10
141 – La faillite du libéralisme	11
142 – L'enjeu social et démocratique de sortie de la crise	11
143 – L'enjeu écologique de sortie durable de la crise	12
15 – Conclusion	12
II – L'agriculture et les paysans sont très concernés	13
21 – Au plan mondial, les paysans restent les actifs les plus nombreux	13
22 – Travailler la terre et la préserver	13
23 – Modernisation de l'agriculture et diminution du nombre de paysans	14
24 – Un modèle d'agriculture dépassé voire archaïque	14
25 – Deux modèles qui s'affrontent entre lesquels il faut choisir	15
251 – La spécialisation des régions	15
252 – L'intensification des productions	16
253 – Les agricultures paysannes et familiales	16
26 – Le choix de l'agriculture paysanne s'impose	17
Réorienter vers l'agriculture paysanne pour produire autonome et économe	17
27 – Mais des règles internationales sont absolument nécessaires	17
271 – Réguler l'acquisition des terres agricoles	17
272 – Réguler l'accès aux ressources et leur utilisation	18

273 – Réguler les échanges internationaux qui restent indispensables	18
274 – Organiser des stocks alimentaires de sécurité	18
275 – Prévenir les risques sanitaires.....	18
276 – Inscrire le droit à la souveraineté alimentaire dans le droit international	19
III – Quelles réorientations de l’agriculture européenne ?	21
31 - Introduction	21
311 – Produire en Europe pour l’Europe.	21
312 – Réguler est nécessaire.....	21
313 – L’agriculture européenne ne concerne pas que les seuls agriculteurs.	22
32 – Quelles réorientations de l’agriculture européenne ?.....	22
321 – Une vraie politique agricole d’abord alimentaire	22
322 – Réorienter les systèmes de production	23
323 – L’emploi	26
3231 – Répondre à la précarisation de l’emploi et de la vie.....	26
3232 – Couvrir les besoins de renouvellement	27
3233 – Favoriser l’emploi pérenne	27
324 – Les politiques foncières	27
325 – Stratégies de financement de l’agriculture.....	28
3251 – Des prix et des outils.....	28
3252– Des financements	29
3253 – Fiscalité et politique sociale.....	30
IV – Quels outils pour la Confédération paysanne ?.....	32
41 – Quelles conceptions de la militance à la Confédération paysanne : stratégie syndicale ?.....	32
42 – Rapport aux paysans : adhésion aux idées et adhésion tout court	33
43 – Quelles alliances avec les autres catégories professionnelles, prendre notre place et la tenir ?34	
431 – Rapport aux citoyens, aux contribuables, aux consommateurs.....	34
432 - Rapports aux syndicats	35
433 - Rapports aux politiques.....	35
434 – Mouvement social.....	36
44 – Quels niveaux d’intervention ?.....	37
441 – Vie interne du syndicat : orientation de l’utilisation de notre propre énergie.....	37
442 – Vie locale des départements, des régions au plus près des paysans	39
443 – Un portage national pour fédérer la diversité locale et peser sur les décisions politiques	39
444 – Un niveau d’intervention européen : là où se construisent et se décident bon nombre de politiques aujourd’hui.....	39
445 – Via Campesina et toutes les agricultures du monde.....	40
V – Conclusion.....	41

1 LA FIN D'UNE ÈRE ?

2 La période actuelle est marquée par la conjonction de deux événements d'ampleur mondiale :

3 1. Un modèle de développement qui montre ses limites. Ce modèle de développement
4 concerne la manière dont sont produites les richesses dans le monde.

5 2. Le libéralisme c'est-à-dire les modalités d'échange ou de répartition de ces richesses qui se
6 trouve fortement mis en question, parfois par ceux-là même qui en avaient fait, depuis les
7 années 80, la promotion.

8 Ces deux éléments convergent et produisent la plus grande crise que le monde ait connue depuis
9 1929. La Confédération paysanne se doit de travailler sur cette crise systémique, car elle concerne
10 de très près le monde paysan. C'est sur l'analyse de cette crise qu'est bâti le rapport d'orientation
11 de la Confédération paysanne et sur les portes de sortie que nous envisageons, tout du moins
12 dans le domaine des politiques agricoles.

13 Le monde est en crise parce que les grands défis du siècle dernier n'ont pas tous trouvé une
14 réponse à la hauteur de ce qui est nécessaire : alimentation, énergie, réchauffement climatique,
15 injustice sociale sont si loin d'être solutionnés qu'ils mettent en évidence les limites structurelles
16 des politiques menées jusqu'à aujourd'hui.

17 La taille de notre planète est limitée et ses ressources sont non seulement limitées, mais pour une
18 part d'entre elles, non renouvelables. Seule paraît illimitée la capacité que nous avons à les utiliser
19 sans penser au lendemain ; la question est fondamentale : comment utiliser au mieux les
20 ressources dont nous disposons aujourd'hui pour que demain, nos enfants puissent assurer leur
21 subsistance dans des conditions de durabilité qui ne mettent pas en péril leur devenir collectif.

22 A cette question, la réponse que nous proposent la majorité des décideurs et certains scientifiques
23 est la plupart du temps une réponse technologique dans une fuite en avant incessante. Cette
24 réponse s'appuie sur une lecture consternante de l'histoire humaine et relève de la pure croyance.
25 Non, le progrès technique n'est pas obligatoirement synonyme de progrès tout court, pas plus que
26 de progrès humain (de régression non plus). Non, un problème, dès lors qu'il nous met au pied du
27 mur, ne trouve pas nécessairement sa solution dans la recherche de nouvelles techniques. Du
28 reste, l'histoire humaine regorge d'exemples de sociétés qui ont planifié leur propre déclin parce
29 qu'elles n'avaient pas su anticiper les évolutions qui les menaient vers leur propre perte.

30 Le monde est en crise également parce que ce début de siècle voit se superposer, à ces
31 problématiques de long terme identifiées depuis quelques dizaines d'années, des problématiques
32 de court ou moyen terme qui conjuguent leurs effets. La crise financière est due pour partie au
33 recours à l'emprunt et à la spéculation financière pour créer de la croissance. Elle est aussi due à
34 une inégalité croissante dans la répartition des richesses, à un modèle de développement et de
35 libre-échange qui mène le monde à la catastrophe. Elle a contaminé l'ensemble du système
36 financier mondial. La crise économique découle de la précédente : la fermeture des robinets
37 financiers a entraîné de graves difficultés de financement de l'économie. Enfin, la crise sociale,
38 conséquence des mouvements de long terme et des conjonctures de court terme provoque
39 précarité, chômage et misère.

40 Alors, crise conjoncturelle ou crise structurelle, la réponse ne dépend pas seulement de l'analyse
41 politique que l'on fait de la situation mais également de la stratégie que l'on poursuit vis-à-vis du
42 système. Ceux qui défendent le système parlent de crise conjoncturelle : une fois l'orage passé et
43 quelques règles modifiées, tout repartira comme avant ; la force du système serait de
44 s'autoréguler ; la crise serait un des moyens d'effectuer cette régulation. Ceux qui combattent le
45 système parlent plus volontiers de crise structurelle et en appellent à des changements majeurs

46 pour infléchir radicalement les politiques mises en œuvre, faute de quoi des remises en cause bien
47 plus douloureuses, brutales et radicales pourraient s'imposer d'elles mêmes.

48 Mais, peut-être plus que de crise, faudrait-il parler de la fin d'une ère, celle de l'énergie et des
49 ressources minières abondantes et bon marché ? Le système économique en évolution depuis
50 deux siècles, mais toujours fondé sur une croissance prédatrice des ressources non renouvelables
51 et condamné à accélérer en permanence, ne prépare-t-il pas sa propre fin ?

52 Ce rapport d'orientation a pour objet d'approfondir l'analyse que nous, paysans de la
53 Confédération paysanne, faisons du monde dans lequel nous vivons et des crises qu'il traverse
54 mais également de constater et d'envisager les répercussions de ces crises sur le monde paysan.
55 Cette analyse conduit à une vision syndicale et « politique » au sens premier du terme, portée par
56 la Confédération paysanne. L'agriculture de demain doit s'inscrire dans une durabilité économique,
57 sociale et environnementale. Il en va rien moins que de l'avenir du monde.

58 La Confédération paysanne tient sa place dans la réflexion et le portage d'une autre agriculture : il
59 nous appartient de trouver les voies qui permettront à la Confédération paysanne de représenter
60 pleinement le mouvement paysan et de parler d'une voix forte et audible. La Confédération
61 paysanne doit en outre se donner les moyens de partager sa vision avec d'autres mouvements
62 agricoles, en France, en Europe et dans le monde ; définir des étapes et des partenaires pour faire
63 évoluer le monde agricole ainsi que la perception et la connaissance que la société en a. Enfin, la
64 Confédération paysanne doit continuer à tenir son rang sur le front des luttes : contre la précarité,
65 contre l'exploitation, contre le libéralisme, pour une société qui mette vraiment l'élément humain au
66 cœur de ses préoccupations.

67 I – UNE SEULE CRISE A MULTIPLES FACETTES

68 11 – La crise alimentaire

69 L'alimentation est une nécessité physiologique essentielle à l'humanité. Elle trouve des réponses
70 d'une très grande variété dans les diverses cultures, avec des pratiques très spécifiques pour ce
71 qui reste un geste de base : cuisiner. L'alimentation constitue également un fait social et culturel :
72 nous ne mangeons pas que des aliments mais nous mangeons aussi des symboles et de
73 l'imaginaire. L'alimentation est enfin la rencontre entre un territoire, ses sols, son climat et l'homme
74 en tant que paysan, qui cultive la terre et élève les animaux : elle n'est pas seulement la rencontre
75 mathématique entre un rendement, une surface et un besoin calorique.

76 La culture généralisée de céréales et de soja, associée à quelques usines géantes de production
77 de monogastriques pourrait peut-être suffire à apporter à de nombreuses populations l'ensemble
78 des éléments essentiels nécessaires à leur subsistance. Mais elle ne permettrait pas de nourrir
79 l'humanité entière, ni de répondre à l'ensemble des besoins de santé, culturels et sociaux liés à
80 l'alimentation.

81 **111 – Une crise d'accès à l'alimentation**

82 La crise alimentaire est structurelle non pas parce qu'il manque de la nourriture ou parce que nous
83 sommes incapables d'en produire en quantité et qualité suffisantes mais parce qu'elle n'est pas
84 accessible à tous : le problème ne réside pas dans la quantité de nourriture produite mais bien
85 dans l'accès à cette nourriture.

86 L'absence de politique agricole dans bon nombre de pays est un handicap majeur. Permettre aux
87 populations d'accéder à une alimentation saine et suffisamment abondante, permettre aux
88 paysans de produire pour les marchés locaux sans mise en concurrence face à des pays qui
89 pratiquent le dumping ou face à des agricultures plus productives parce que plus mécanisées
90 relève de choix de politique agricole. Le dumping est une pratique commerciale qui consiste à
91 vendre un produit moins cher sur le marché extérieur que sur le marché intérieur ; et parfois à le
92 vendre à perte.

93 Cette absence se traduit par le recul des cultures vivrières au profit des cultures d'exportation. On
94 en arrive à des dysfonctionnements majeurs : des pays importent leur alimentation de base alors
95 qu'ils exportent des légumes ou des produits agricoles non alimentaires. Ceci rend ces pays, les
96 paysans qui y travaillent et les populations qui y vivent, dangereusement sensibles aux fluctuations
97 des cours mondiaux des matières premières, et ce d'autant que les agriculteurs ne vivant plus de
98 leurs productions arrêtent cette activité pour rejoindre les bidonvilles des grandes agglomérations.
99 S'ajoutent à ces dysfonctionnements, les 25 à 30% de pertes dues au gaspillage dans les pays
100 riches et liés à la faiblesse des infrastructures dans les pays pauvres.

101 En 2007-2008, selon la FAO, 37 pays menacés de famine ont eu besoin d'une aide alimentaire
102 d'urgence.

103 Deux autres facteurs aggravent la crise alimentaire et constituent un obstacle supplémentaire pour
104 les populations :

- 105 • un accès insuffisant à l'instruction ;
- 106 • un manque d'accès aux ressources de base, notamment l'eau.

107 La dénutrition est un problème de gestion des quantités, de répartition de la production, de prix
108 des produits alimentaires, de migrations forcées de populations obligées de se déplacer pour fait
109 de guerre ou pour des raisons liées à l'environnement et au climat. Elle est accentuée par le

110 développement des agro carburants qui, en retirant des quantités de production initialement
111 destinées au marché alimentaire et en attirant l'attention des spéculateurs sur les marchés de
112 matières premières agricoles, ont un effet d'augmentation des prix. Enfin, les problèmes d'accès à
113 l'alimentation existent aussi dans les pays les plus riches pour une partie de la population en
114 difficulté financière.

115 **112 – Une mauvaise nutrition**

116 La malnutrition est la version mondialisée de la « malbouffe ». Il s'agit du remplacement de
117 produits locaux par des produits importés (du mil par du blé ou des brisures de riz, du poulet par
118 des sous-produits de découpe, de boissons traditionnelles par des sodas,...). Il s'agit du
119 remplacement de produits locaux par des produits industriels qui n'ont ni les mêmes valeurs
120 nutritionnelles, ni les mêmes valeurs gustatives, ni les mêmes valeurs symboliques. Il s'agit aussi
121 de l'utilisation de produits dont on n'a pas le « mode d'emploi ». Ainsi, l'allergie au gluten se
122 développe parce qu'on a sélectionné des blés à forte teneur en protéines pour standardiser les
123 processus de transformation et que, pour ce faire, on a allongé les chaînes de gluten qui induisent
124 des intolérances de plus en plus nombreuses.

125 Enfin, la malnutrition est très présente dans les pays riches : obésité, anorexie, alimentation trop
126 riche, multiplication des régimes, sont les signes d'une véritable difficulté pour les populations
127 d'adopter des comportements alimentaires sains.

128 **113 – L'évolution des pratiques alimentaires**

129 Les repas sont de moins en moins préparés à la maison mais dans des usines alimentaires. Les
130 ménages utilisent de moins en moins de produits bruts pour confectionner les repas.

131 De ce fait, des habitudes alimentaires néfastes pour la santé se développent :

- 132 • consommation de produits contenant en grande quantité des sucres simples,
- 133 • promotion des régimes amaigrissants déséquilibrés sur le plan nutritionnel et des aliments
134 dits allégés,
- 135 • développement du grignotage d'aliments gras et sucrés au détriment des repas pris en
136 groupe,
- 137 • consommation de plats préparés trop salés, gras, sucrés au détriment des produits
138 alimentaires de base,
- 139 • consommation en trop grande quantité d'aliments industriels contenant un grand nombre
140 d'additifs souvent d'origine chimique, adjuvants destinés à rendre appétant ou
141 conservables les produits.

142 On observe aussi une perte de savoir-faire, notamment la cuisine et les achats d'aliments non
143 transformés à faible coût.

144 Ainsi, les problèmes alimentaires dus au manque ou à l'excès atteignent dans le Nord et le Sud
145 près d'une personne sur deux. Les solutions à cette crise ne sont pas seulement agricoles, elles
146 sont politiques et culturelles.

147 **12 – La crise écologique**

148 La crise écologique est une crise inhérente au système industriel mis en place au 18^{ème} siècle. Ce
149 système, basé sur l'utilisation abusive de ressources fossiles limitées et la diffusion massive de
150 molécules chimiques qui n'existe pas à l'état naturel, repose sur des fondations instables. Ce n'est
151 pourtant qu'au milieu des années 1970 que le diagnostic a été posé. Depuis et malgré
152 l'appropriation par la majorité des acteurs politiques et économiques de l'idée de développement
153 durable, il est très difficile d'infléchir le système pour qu'il intègre réellement la problématique de la

154 durabilité : dans une économie capitaliste, le court terme et la rentabilité l'emportent sur le long
155 terme et la durabilité.

156 **121 – Les constats**

157 **1211 – La baisse de la fertilité des sols**

158 Pour l'agriculture, cette crise écologique s'illustre par une perte de fertilité des sols. Si l'utilisation
159 généralisée de la chimie et des engrais fossiles a permis, à partir du milieu du 20ème siècle,
160 d'augmenter les quantités produites, aujourd'hui les rendements plafonnent et baissent même
161 dans certaines régions à cause notamment de la baisse de fertilité des sols.

162 Celle-ci est principalement due à l'utilisation abusive de produits de synthèse et à la baisse du taux
163 d'humus qui ont des conséquences négatives importantes sur la faune, la vie microbienne et la
164 structure des sols. Les produits chimiques, contrairement à ce qu'on a pu croire pendant des
165 décennies, ne remplaceront jamais le cycle de vie du sol garant de sa capacité productive.

166 La spécialisation à outrance des régions, avec des systèmes de production de moins en moins
167 diversifiés voire des monocultures, aggrave encore la situation. Les échanges mondiaux entraînent
168 en plus de la déforestation, des transferts importants de matière organique, d'éléments fertilisants,
169 d'eau, de pollutions d'une région à l'autre.

170 **1212 – Les gaz à effet de serre**

171 L'agriculture mondiale prend une place non négligeable dans les causes du réchauffement
172 climatique. Même s'il est convenu de dire qu'en Europe les émissions de gaz à effet de serre liées
173 à l'agriculture ont diminué, du fait de la baisse des effectifs de ruminants producteurs de méthane,
174 il y a lieu de nuancer, car cette baisse des effectifs de ruminants s'est accompagnée d'une baisse
175 des surfaces en herbe, dont les sols contenaient des stocks de matière organique élevés. Leur
176 mise en culture diffuse ainsi dans l'atmosphère chaque année 6 millions de tonnes de carbone,
177 soit 22 millions de tonnes de CO² : plusieurs fois le bénéfice annuel prévu du plan Biocarburants
178 de Dominique de Villepin ! Un des enjeux pour l'agriculture est de diminuer ses propres émissions
179 de gaz à effet de serre. Une des réponses de l'agriculture dans la lutte contre les émissions de gaz
180 à effet de serre est de remonter les stocks de matière organique des sols agricoles. Un argument à
181 mettre au crédit du développement de l'Agriculture Paysanne.

182 L'accélération des désordres climatiques affecte et continuera d'affecter de façon notable et
183 durable la stabilité géographique des populations, le potentiel productif des agricultures (même si
184 le changement climatique peut déplacer les zones de production) et, surtout, la capacité à long
185 terme de l'humanité à produire sa propre subsistance. En outre l'adaptation des écosystèmes à
186 leur nouvel environnement pourra engendrer des problèmes majeurs (migrations massives,
187 inondations, sécheresses, ...).

188 **1213 – Les pesticides et les pollutions**

189 L'utilisation de produits chimiques de synthèse, produits fertilisants ou produits de traitement a
190 résulté d'une demande sociale de l'après guerre d'augmenter les quantités produites et de
191 sécuriser les approvisionnements alimentaires. L'apparition et le développement de ces nouvelles
192 techniques de production ont été encouragés. Mais le système mis en place pour répondre aux
193 nécessités du développement montre depuis ses limites en termes de santé (humaine et animale,
194 développement des cancers, des allergies, baisse de la fertilité humaine et animale, mortalité des
195 insectes pollinisateurs ...), de pollution (air, sol, eau) de perte de biodiversité, et de durabilité
196 (entretien de la fertilité des sols). Ce système subsiste néanmoins alors que son impasse
197 technique est de surcroît de plus en plus évidente, (et que la demande sociale a évolué), du fait de
198 la puissance financière et politique des lobbies issus des agro industries qui en vivent

199 **122 – Les conséquences de la crise écologique**

200 **1221 – Sur la santé**

201 Le premier effet résultant de l'utilisation des pesticides se situe au niveau de la santé des paysans,
202 utilisateurs des centaines de molécules issues de la chimie de synthèse vendues par les firmes
203 agro chimiques. Les agriculteurs sont physiquement les premières victimes des pesticides dans le
204 cadre d'un système de développement voulu et validé par d'autres : scientifiques administrations
205 et politiques.

206 Les causes de l'augmentation du nombre de cancers fait débat au sein de la communauté
207 scientifique. Pour les uns, il faut aller voir du côté de la pollution environnementale, pour les autres,
208 les causes sont plus difficiles à cerner. Il n'en reste pas moins que deux maladies se développent
209 actuellement : le cancer et les allergies et que pour ces deux maladies, les systèmes de production
210 agricoles ainsi que les industries agro-alimentaires sont fortement en cause. La moitié des produits
211 végétaux vendus en France contient des résidus de pesticides (analyses DGCCRF), et, selon les
212 années, entre 5 et 10% sont pollués au delà des limites maximum autorisées. Or, même ingérés à
213 des doses inférieures aux limites prescrites, les médecins ne savent pas évaluer l'effet de
214 pesticides pris en cocktails sur l'ensemble d'une vie humaine. Pour certains analystes (médecins,
215 démographes), l'espérance de vie a fini de croître et les générations qui sont nées après guerre,
216 dans un environnement chimique non maîtrisés, ne vivraient pas aussi longtemps que leurs
217 aînées, malgré les progrès en matière de médecine.

218 Les conséquences sur la santé animale sont connues et répertoriées : disparition des espèces,
219 féminisation des populations animales.

220 **1222 – Sur la perte de biodiversité**

221 La biodiversité doit être abordée dans toute sa complexité : végétale, animale, sauvage, cultivée,
222 culturelle. La conservation et l'amélioration de la biodiversité sont nécessaires :

223 • parce que la biodiversité joue un rôle important dans la protection des cultures, dans
224 l'acquisition de résistance par les plantes ou par les animaux ;

225 • parce qu'un milieu trop pauvre est un milieu potentiellement dangereux car propice au
226 surdéveloppement d'un facteur pathogène qui aurait été contenu dans un environnement
227 plus riche ;

228 • pour conserver la biomasse souterraine (qui est plus importante que la production
229 aérienne) et qui alimente le sol en matière organique, en parasites et en auxiliaires, milieu
230 vivant dont on ignore l'essentiel ;

231 • pour conserver, et enrichir, le patrimoine génétique et moléculaire ;

232 • parce que nous avons exploré peu de facettes de la sélection végétale et qu'il est
233 absolument nécessaire de préserver les variétés rustiques, anciennes, oubliées, pour
234 pouvoir demain profiter de leurs richesses ;

235 • parce que la vie est un système complexe et qu'en retirer des éléments (ou parfois y
236 ajouter des éléments exogènes) peut entraîner des perturbations imprévues, incontrôlables
237 et dangereuses.

238 **1223 – Sur l'eau**

239 Enfin, la problématique de l'eau est fortement liée à la crise écologique. Aujourd'hui, en France,
240 l'agriculture absorbe plus de 70 % de l'eau consommée au plan national, alors que seulement
241 35 % à 50 % de l'eau retirée pour irriguer l'agriculture parvient aux cultures. Cette consommation
242 conséquente dans ce secteur peut s'expliquer principalement par l'irrigation massive dans le but
243 d'assurer des rendements maximums de céréales dans des régions parfois inappropriées. La
244 qualité de l'eau est, elle, invariablement dégradée par les pesticides, les engrais et les sels
245 qu'entraîne le ruissellement. D'où des pollutions des eaux de surface, contamination des eaux
246 souterraines. Ainsi, selon l'IFEN, 90% des points de captages des eaux de surfaces sont
247 contaminés par des pesticides. Le problème de l'eau est moins une question d'élevage que celui

248 de cette volonté de la maximisation des rendements et du type d'irrigation employé. L'aide
249 supplémentaire aux cultures irriguées et les bassines de Poitou-Charentes sont deux des excès
250 les plus notoires. Par ailleurs l'eau, sa répartition et son utilisation sont la source de multiples
251 conflits. Ce qui se déroule en Palestine, autour du Nil ou en Chine ne sont que quelques exemples
252 des conflits du 21^{ème} siècle.

253 Au total, cette crise écologique nous amène à nous interroger sur la capacité de l'humanité à
254 produire dans l'avenir son alimentation, dans des conditions sanitaires sociales et
255 environnementales acceptables.

256 **13 – La crise énergétique et l'épuisement des ressources**

257 L'évolution de l'agriculture a toujours été dictée par un objectif d'augmentation de la productivité du
258 travail. Cette augmentation s'est faite au prix d'une utilisation croissante d'énergie (directe :
259 mécanisation ; indirecte : fertilisation). Ce modèle trouve maintenant ses limites au moment où le
260 coût de l'énergie augmente de façon durable du fait de la raréfaction des ressources fossiles. Dans
261 cette perspective, l'efficacité énergétique des systèmes de production agricoles va devenir un
262 critère prépondérant conditionnant sa rentabilité, comme l'est aujourd'hui la productivité du travail.

263 Ainsi, en système laitier, le Réseau Agriculture Durable a mis en évidence des écarts de 1 à 4
264 entre la consommation énergétique des systèmes les plus économes et les plus énergivores
265 nécessaires pour produire 100 litres de lait. Les systèmes les plus économes sont ceux où la part
266 d'herbe pâturée dans la ration est la plus forte : ils consacrent aujourd'hui 10% de leur chiffre
267 d'affaire à l'achat de l'énergie alors que les plus énergivores sont à 40%. Le diagnostic
268 énergétique démontre que la politique de restructuration de la production laitière menée tambour
269 battant est une grossière erreur qui va coûter cher et qui a fait partir de l'agriculture nombre de
270 paysans et de savoir-faire. Or, pour certains, les diagnostics énergétiques ne doivent remettre en
271 aucun cas en cause les systèmes de production, ni la politique de restructuration de la production
272 laitière.

273 Le développement des agro carburants n'est pas pour la Confédération paysanne une direction à
274 poursuivre : en Europe parce que le rendement énergétique et environnemental de ces agro
275 carburants est fondamentalement discutable ; au Sud, parce que la production d'agro carburants
276 entre en concurrence avec la forêt et que le remède est pire que le mal. Partout, parce que la mise
277 en concurrence entre alimentation et énergie pose un problème éthique majeur à l'échelle
278 mondiale.

279 En France, l'objectif que le citoyen assigne aux agro carburants n'est pas de résorber des
280 excédents agricoles, encore moins de générer une pénurie entraînant une hausse des prix, mais
281 de réduire nos émissions de GES, et secondairement d'économiser du carbone fossile. L'étude
282 post – Grenelle que l'ADEME a confié à Bio IS (les résultats seront publiés l'été prochain) montre
283 que l'objectif de réduction des émissions de GES n'est atteint, ni avec le Diester de colza ou de
284 tournesol, ni avec les éthanol produits en Europe.

285 Par ailleurs, les coûts du soutien que la Collectivité accorde à ces filières (défiscalisation pour le
286 budget de l'Etat et sur-paiement du carburant par les automobilistes) en 2008 s'élèvent à 1280
287 €/ha de blé éthanol, 3264 €/ha de betterave éthanol et 800 €/ha pour le diester de colza. Il est clair
288 que les producteurs d'oléagineux, de blé et de betterave sont les seuls à profiter du
289 développement des filières agro carburants en France. Le prix payé par la collectivité a-t-il un
290 sens ?

291 **14 – Une crise économique et sociale sans précédent**

292 Contrairement aux crises des décennies précédentes, celle que nous vivons actuellement est
293 globale : déclenchée dans le centre du capitalisme mondial, elle affecte tous les pays et tous les

294 secteurs d'activités, y compris l'agriculture, même si se nourrir est un besoin quotidien relativement
295 incompressible.

296 Cette crise met en cause les fondements de l'économie dite moderne. Pour deux raisons
297 principales : en raison des politiques libérales qui l'ont engendrée et en raison des réorientations
298 fondamentales du « système » qui seront nécessaires car la sortie de crise doit être à la fois juste
299 au plan social et supportable au niveau écologique pour l'avenir de la planète, donc de l'humanité.

300 **141 – La faillite du libéralisme**

301 La profonde récession économique résulte des politiques libérales imposées sur l'ensemble de la
302 planète depuis près d'une trentaine d'années. Suite à la crise pétrolière de 1973 qui avait accéléré
303 la baisse des taux de profit, les états industrialisés les plus puissants de la planète se sont ralliés
304 aux thèses néolibérales en imposant progressivement deux stratégies se nourrissant l'une l'autre :

- 305 • la libéralisation totale et sans entrave de la circulation des capitaux, favorisant d'une part
306 les investissements délocalisés dans les pays à faible coût de main d'œuvre et à faible
307 contrainte environnementale et entraînant d'autre part, la spéculation financière effrénée ;
- 308 • dans nos pays dits développés, la pression sur la rémunération du travail, les droits sociaux
309 (sécurité sociale, retraites, ...), les services publics et l'abaissement de la fiscalité sur les
310 plus riches.

311 L'entrée de l'agriculture dans les compétences de l'OMC fait pleinement partie de cette stratégie.

312 La dérégulation tous azimuts pour la circulation des capitaux a généré une financiarisation sans
313 précédent de l'économie : la spéculation à la recherche de taux de profit sans rapport avec les
314 richesses réellement créées a pris le pas sur l'économie réelle et gangrené la plupart des secteurs
315 d'activité. Ainsi, la flambée des prix des principaux produits agricoles en 2007-2008 a été
316 amplifiée, comme pour les autres matières premières, par les agissements des banques et de
317 leurs fonds spéculatifs à seule fin de trouver de nouveaux « terrains de jeux » suite à la crise
318 immobilière aux USA.

319 Conséquence de tout cela, les inégalités s'aggravent au point que les pauvres ne peuvent plus
320 consommer ce qu'ils produisent faute de rémunération satisfaisante (travailleurs pauvres,
321 immigrés surexploités et sans droits sociaux, ...). C'est la cause essentielle de la crise que nous
322 subissons aujourd'hui.

323 L'intervention des états, hier combattue au nom de la compétitivité et des marchés, est
324 massivement sollicitée par ceux-là mêmes qui ont détérioré l'économie afin de leur éviter la faillite
325 (système bancaire et financier international). Après avoir privatisé les profits, on socialise les
326 pertes.

327 **142 – L'enjeu social et démocratique de sortie de la crise**

328 Crise il y a au sens où nous vivons un changement important et brutal. Pour autant, le soutien des
329 états aux entreprises et aux organismes ne signifie certainement pas que les dirigeants politiques
330 et économiques abandonnent leur politique libérale. Ainsi, la commission de Bruxelles continue-t-
331 elle de rejeter toute politique agricole régulant les marchés. Elle maintient l'idée de la fin des
332 quotas laitiers alors que leur démantèlement amorcé depuis trois ans aggrave une désorganisation
333 majeure des marchés des produits laitiers.

334 L'enjeu économique et social est majeur : une sortie positive et durable de la crise exige d'inverser
335 l'évolution de la répartition de la richesse produite entre les profits et les salaires observée depuis
336 30 ans et le rétablissement de l'impôt progressif. C'est aussi un enjeu démocratique : l'égoïsme et
337 l'aveuglement des puissants et principaux profiteurs du système peuvent les conduire à imposer
338 des régimes autoritaires ou sécuritaires pour tenter d'étouffer les revendications sociales, aliéner
339 les libertés syndicales et associatives, ou pour détourner la colère et le ressentiment de la
340 population vers des boucs émissaires ou dans le corporatisme.

341 **143 – L'enjeu écologique de sortie durable de la crise**

342 Mais cette sorte de crise en bien pour l'humanité ne peut pas non plus se faire en considérant que
343 le monde et ses agricultures peuvent retrouver la croissance et poursuivre les modes de
344 production comme avant, c'est-à-dire le productivisme.

345 Les différents aspects de la crise écologique évoqués plus haut (effet de serre et changement
346 climatique, pollutions, perte de biodiversité, ...) et la nouvelle donne induite par la raréfaction de
347 l'énergie fossile obligent à modifier radicalement nos manières de produire et de consommer.

348 Pour l'ensemble des activités humaines ça remet en cause le mythe de la croissance économique
349 mesurée à l'aune du chiffre d'affaires et du PIB. C'est négliger les aspects qualitatifs des activités
350 non marchandes, du lien social et des conditions matérielles et sociales de bien vivre ensemble.
351 Nous devons positionner au centre du débat l'objectif d'une planète viable.

352 **15 – Conclusion**

353 La crise mondiale à multiples facettes est le résultat de la conjonction du productivisme et du
354 libéralisme, de la primauté du Chiffre sur l'Homme. Crise structurelle ou pas, le système met en
355 place les outils de sa propre défense :

- 356 • La mise au second plan des principes contenus dans la déclaration des droits de l'homme ;
- 357 • La remise en cause de droits collectifs (grève, association, ...) ;
- 358 • La remise en cause de libertés individuelles majeures (fichage, surveillance, traçabilité des
359 actes de la vie courante, ...) ;
- 360 • La Judiciarisation des revendications et des conflits ;
- 361 • La répression politique et syndicale ;
- 362 • Des simulacres de débats organisés par un pouvoir qui favorise systématiquement les
363 riches.

364 Ces outils de défense du système se mettent en place dans une quasi indifférence générale car la
365 grande fourberie du système libéral tient en deux faits :

- 366 • Le fait de pouvoir intégrer et transcender ses propres contradictions et oppositions ;
- 367 • Le fait d'être une machine à produire du consentement (ex : accepter les caméras de
368 surveillance ou le fichage ADN parce qu'on pense ne « rien avoir à se reprocher »).

369 Ceci laisse penser que le système comporte suffisamment d'éléments d'autodéfense ; même à
370 considérer que la crise soit bien structurelle, il est probable que ces structures n'évoluent pas sans
371 un ou des chocs majeurs.

372 **II – L'AGRICULTURE ET LES PAYSANS SONT TRES** 373 **CONCERNES**

374 **21 – Au plan mondial, les paysans restent les actifs les** 375 **plus nombreux**

376 Dans la plupart des pays industrialisés depuis plusieurs dizaines d'années, les paysans ne
377 représentent plus qu'une très faible part de la population active. Ils représentent même une faible
378 minorité de l'emploi en milieu rural. Et cette régression démographique qui se poursuit dans un
379 contexte de chômage chronique continue cependant d'être considérée comme faisant partie du
380 « Progrès », inéluctable !

381 Néanmoins, au plan mondial, les paysans restent les actifs les plus nombreux. L'humanité vit en
382 majorité de l'agriculture, avec un partage très variable entre ce qui sert à nourrir la famille et ce qui
383 peut être mis sur le marché. Avec également des différences très importantes d'accès aux
384 équipements et moyens de produire : l'agriculture au niveau mondial, c'est 30 millions de fermes
385 ayant des tracteurs, 300 millions de fermes en culture attelée et 1 milliard de fermes en culture
386 manuelle.

387 **22 – Travailler la terre et la préserver**

388 Ce qui réunit tous les paysans, c'est que nous utilisons la fine pellicule fertile et vivante de la terre
389 pour produire ce besoin essentiel qu'est l'alimentation. Et nous avons plus que jamais la
390 responsabilité de cette fine pellicule pour qu'elle reste vivante et productive pour les générations
391 futures.

392 Préserver pour les générations futures, cette pellicule de terre vivante ne suffit pas, il faut aussi
393 préserver la biodiversité qui s'y développe. C'est une préoccupation qui n'a pas toujours été
394 assurée par les sociétés humaines – ou n'a pas pu l'être, compte tenu de leur niveau de
395 développement technique et/ou démographique. Elle n'est pas non plus la préoccupation de nos
396 sociétés industrielles et capitalistes guidées par la productivité et le profit maximum à court terme.

397 La nécessité de préserver le potentiel de la planète surgit aujourd'hui avec acuité, d'une part en
398 raison des crises écologiques et énergétiques générées par l'ensemble des activités humaines - y
399 compris l'agriculture industrielle - qui menacent le maintien de la vie sur terre et, d'autre part, en
400 raison de la perspective de devoir nourrir correctement une population mondiale pouvant atteindre
401 9 milliards d'habitants vers 2050 (soit 40 % de plus qu'aujourd'hui).

402 L'agriculture et les paysans partout où ils se trouvent doivent plus que jamais assurer ces deux
403 fonctions essentielles : produire (pour se nourrir aujourd'hui) et préserver (pour être en mesure de
404 se nourrir demain).

405 Il est donc fondamental de refuser toute dualité de l'agriculture qui tolérerait la séparation de ces
406 deux fonctions essentielles de l'activité agricole, c'est-à-dire tolérer que certains espaces agricoles
407 continuent des pratiques plus ou moins dangereuses pour l'avenir ou gaspilleuses en énergie au
408 motif d'une efficacité économique de court terme, pendant qu'il serait demandé à d'autres d'être
409 écologiquement et socialement responsables au nom d'objectifs de durabilité à long terme ou de
410 maintien de la viabilité dans certains territoires. C'est en tout lieu de la planète que le métier de
411 paysan doit poursuivre simultanément ces deux fonctions essentielles.

412 **23 – Modernisation de l'agriculture et diminution du** 413 **nombre de paysans**

414 En Europe, mais aussi en Amérique du Nord, la croissance économique (celle des secteurs
415 secondaire et tertiaire), s'est faite sur la régression démographique de la paysannerie, selon un
416 cercle relativement vertueux : la demande de main d'œuvre dans l'industrie et les services, mettait
417 les paysans qui restaient dans l'obligation de produire plus et si possible moins cher pour nourrir
418 ces populations urbaines supplémentaires. Concrètement, cette amélioration de la productivité
419 dans l'ensemble de l'agriculture a associé l'amélioration des rendements physiques (grâce à la
420 sélection génétique, les engrais, les techniques d'alimentation des animaux, la protection sanitaire
421 des cultures et des animaux....) et l'amélioration de la productivité du travail, grâce à la
422 mécanisation et aux équipements. « Entre 1975 et 2005, l'augmentation la productivité annuelle a
423 été de 2% alors que dans l'industrie elle a été de 0,6% » (JP Butault). L'agriculture est ainsi
424 devenue un secteur à haute intensité capitalistique, ... autrement dit un formidable marché pour
425 les industries d'approvisionnement (machinisme et équipements, engrais, produits
426 phytosanitaires, ...). Les banques et assurances en ont aussi largement bénéficié puisque
427 l'endettement est le moyen incontournable d'acquérir ces moyens de production.

428 Ce processus de modernisation s'est emballé jusqu'au productivisme (produire le plus possible).
429 La spécialisation des exploitations et des régions, jusqu'à la monoculture, résulte principalement
430 de la primauté de la productivité du travail sur les rendements physiques de la terre et des
431 animaux. Les politiques agricoles française et communautaire, dès l'origine du marché commun,
432 ont fortement soutenu cette amélioration de la productivité du travail (autrement dit la destruction
433 de l'emploi agricole) de deux manières :

- 434 • par le soutien des prix puis la distribution des aides directes sans limite de surface,
435 favorisant ainsi la course aux hectares ;
- 436 • par le soutien aux investissements (c'est-à-dire à l'accumulation du capital) par les
437 subventions et bonifications des prêts et surtout par la fiscalité sur les revenus agricoles qui
438 est particulièrement riche en mesures de déductions fiscales dérogatoires du régime
439 général, lui-même très favorable à l'accumulation du capital.

440 **24 – Un modèle d'agriculture dépassé voire archaïque**

441 Ce modèle agricole industriel ne tiendrait pas sans le recours massif aux soutiens publics et
442 depuis plusieurs années, il débouche sur des impasses, sociales et écologiques et même
443 économiques majeures :

- 444 • la diminution du nombre de paysans n'a plus de justification économique et sociale
445 puisqu'elle se poursuit dans un contexte de chômage chronique et structurel dans
446 l'industrie et les services du fait de la mondialisation libérale ;
- 447 • ce type d'agriculture se révèle trop souvent polluant par l'usage massif des produits
448 chimiques rendus nécessaires pour juguler les parasites et les risques sanitaires induits par
449 la monoculture, par la recherche du rendement maximal et par l'épuisement des sols ;
- 450 • il est potentiellement insalubre pour l'homme (résidus de pesticides, détérioration de la
451 qualité nutritionnelle des aliments, ...) ;
- 452 • il est dangereux pour la biodiversité (réduction de la diversité génétique et risque de
453 pollution environnementale par les OGM) ;
- 454 • ce modèle productiviste se désintéresse de la fertilité à long terme des sols (considérés
455 comme un simple support). Il appauvrit les territoires : partout et dans toutes les filières ;

456 • l'agrandissement des exploitations se traduit par la baisse de valeur ajoutée créée par
457 travailleur et par hectare. Par exemple, la Bretagne qui est la 1^{ère} région agricole française
458 par son chiffre d'affaires (c'est-à-dire la plus productive) se trouve reléguée à la 17^{ème} pour
459 la création de valeur ajoutée par travailleur ;

460 • ce modèle est très énergivore. Depuis le début des années 1980, l'agriculture française
461 consomme davantage d'énergie fossile qu'elle n'en produit grâce au soleil et à la
462 photosynthèse. Cette contre performance énergétique est d'une part intolérable pour sa
463 contribution à l'effet de serre alors que la particularité de l'agriculture est de créer de
464 l'énergie à partir de l'énergie solaire. D'autre part cette contre performance va devenir
465 rapidement insupportable économiquement face à la rareté (donc au coût) prévisible de
466 l'énergie (fuel et engrais azotés) et des autres ressources minières (engrais phosphatés et
467 potassiques).

468 In fine, ce modèle qui n'a jamais été « performant » ou efficace aux plans social et
469 environnemental, ne le sera vraisemblablement plus au plan économique, au point de ne plus être
470 en mesure d'assurer aux consommateurs l'objectif qui lui était assigné dès la mise en place de la
471 PAC, à savoir la baisse tendancielle des prix agricoles et alimentaires.

472 Sa généralisation dans la plupart des pays en voie de développement aboutirait évidemment aux
473 mêmes résultats, le plus souvent considérablement aggravés en raison de la violence des
474 dynamiques d'investissements, des agressions sur les ressources naturelles et de la dénégation
475 des revendications et des droits des populations locales, telles qu'on les observe par exemple en
476 Amérique du sud. Ce serait la perspective insensée d'urbaniser dans les quelques décennies qui
477 viennent plus des trois quarts de la population mondiale, sans avoir à proposer à la grande
478 majorité des populations déracinées, ni emploi, ni logement décent, ni protection sociale,

479 **25 – Deux modèles qui s'affrontent entre lesquels il faut** 480 **choisir**

481 Quand on examine les évolutions de l'agriculture, on constate que deux modèles s'affrontent pour
482 se partager le territoire : le modèle d'agriculture 'conventionnelle' productiviste avec spécialisation
483 des régions et intensification à outrance des productions et le modèle d'agriculture paysanne et
484 familiale.

485 ***251 – La spécialisation des régions***

486 La spécialisation des régions se retrouve à plusieurs niveaux : au plan mondial avec le soja
487 argentin, la canne à sucre brésilienne, le maïs américain, les fruits & légumes en Europe du sud.
488 En Europe, la spécialisation des régions est le résultat d'une vraie volonté politique (rapport Spaak
489 de 1965). En moins de 50 ans, la modernisation, puis le productivisme en agriculture ont entraîné
490 l'hyperspécialisation des territoires, avec déprises ici et concentration ailleurs. Spécialiser une
491 région dans une production revient à interdire aux paysans des autres régions de travailler les
492 mêmes productions car ils seront inévitablement mis en concurrence et leur manque de
493 compétitivité les amènera à disparaître.

494 En outre, cette spécialisation des territoires n'est pas adaptée aux nouvelles demandes de la
495 société envers l'espace rural. Premièrement parce que toute concentration d'un appareil productif
496 dans un espace restreint conduit à un appauvrissement de ce territoire en termes de biodiversité et
497 à des pollutions importantes. Ensuite parce que la demande sociale évolue vers la préservation
498 des territoires et des terroirs, vers des produits de meilleure qualité et vers des relations plus
499 étroites entre consommateurs et agriculteurs. Enfin, parce que la spécialisation conduit à
500 l'élimination des paysans les moins productifs et les moins disposés à se couler dans le moule ou
501 à répondre aux injonctions de l'industrie agro alimentaire. Le secteur agricole reste pourtant un
502 secteur qui peut employer en grand nombre pour peu qu'on fasse de l'emploi agricole un objectif
503 politique d'envergure.

504 **252 – L'intensification des productions**

505 L'agriculture intensive est un système de production agricole caractérisé par l'usage important
506 d'intrants, et cherchant à maximiser la production par rapport aux facteurs de production, qu'il
507 s'agisse de la main d'œuvre, du sol ou des autres moyens de production (matériel, intrants divers).
508 Elle utilise plus de terre par unité de main d'œuvre et de plus en plus d'intrants d'origine
509 industrielle. Les dégâts liés à cette agriculture sont de trois ordres :

510 1. **Dégâts sociaux et économiques au Nord comme au Sud.** D'une part, le
511 productivisme n'est pas la solution permettant de nourrir la planète. En effet, il est trop
512 fortement utilisateur de chimie issue du pétrole. Le productivisme tel qu'il existe
513 actuellement est condamné à terme. D'autre part, il conduit à la pauvreté des paysans
514 au Sud, incapables de supporter la concurrence avec les agricultures mécanisées (et
515 subventionnées) du Nord. Enfin, il conduit à la disparition des paysans au Nord trop
516 souvent confrontés à la spirale qui consiste à surinvestir pour ne pas disparaître : les
517 paysans n'ont pas vocation à se nourrir aux restos du cœur, ils le font cependant
518 parfois.

519 2. **Dégâts sur la santé humaine et animale.** On assiste ainsi à une dégradation des
520 qualités nutritionnelles des aliments, de moins en moins riches en matières sèches et
521 en nutriments essentiels. Environ la moitié des productions végétales vendues en
522 France comportent des résidus de pesticides et pour 5 à 10% d'entre eux (selon les
523 années), ces résidus sont supérieurs aux limites maximales autorisées. Enfin, le
524 premier risque lié à l'usage des produits issus de la chimie concerne les paysans eux-
525 mêmes qui souffrent du développement exponentiel des maladies professionnelles.
526 Concernant les animaux, la recherche effrénée de la productivité conduit à des
527 aberrations : chargements (concentration) excessifs, non respects des cycles naturels
528 des animaux, alimentation contre nature, utilisation de produits médicaux à des fins
529 d'accélération de la croissance. Ces comportements conduisent régulièrement à
530 l'éclosion de scandales sanitaires (ESB, influenza aviaire, ...).

531 3. **Dégâts sur l'environnement.** Les atteintes à l'environnement liées à l'agriculture
532 intensive sont largement répertoriées : pertes irréversibles de biodiversité (sauvage et
533 cultivée, animale et végétale), érosion et appauvrissement des sols, dégradation des
534 paysages, pillage des ressources en eau, pollution des eaux, effet de serre.

535 En outre, la fin du pétrole, ou en tout cas à court terme, la fin de l'énergie bon marché amène à la
536 nécessité de définir et promouvoir un autre modèle de fertilisation des sols et de lutte contre les
537 insectes (haies, agro foresterie, agriculture biologique...).

538 **253 – Les agricultures paysannes et familiales**

539 L'agriculture paysanne, le deuxième modèle est à la fois le plus répandu et le plus menacé. Cette
540 agriculture dite paysanne, locale, vivrière ou familiale ne se nourrit pas de subvention.

541 Elle a des implications positives pour l'ensemble de la société :

542 • en termes de relocalisation des productions et des emplois : par une meilleure répartition
543 géographique des productions qui se rapprochent des lieux de consommation évitant
544 autant que possible des transports coûteux sur le plan environnemental et énergétique ;

545 • en termes d'autonomie, il est nécessaire de bien différencier autonomie et autarcie car bien
546 souvent, parler autonomie, c'est recevoir en retour une réponse critique et amusée sur
547 l'autarcie ;

548 • en termes d'autonomie énergétique, tant primaire que secondaire, les systèmes les plus
549 économes et les plus autonomes seront demain les systèmes les plus performants sur le
550 plan économique ;

- 551 • au niveau de l'accès au foncier : une agriculture moins consommatrice d'espaces et qui
552 permet de répartir au mieux, c'est-à-dire entre les paysans, les moyens de production ;
- 553 • en termes de lien au territoire : une agriculture adaptée aux conditions pédoclimatiques,
554 une agriculture moins polluante ;
- 555 • une agriculture qui permet d'installer et de maintenir des paysans nombreux qui vont
556 participer au dynamisme économique et social des territoires ;
- 557 • sur le plan environnemental : il est indispensable d'associer, de lier, l'intérêt des paysans
558 avec l'intérêt environnemental. Les opposer en demandant aux paysans de produire plus (il
559 faudrait doubler sa capacité de production tous les dix ans ?) sans se soucier des
560 conséquences environnementales qui seront prises en charge par le reste de la société
561 n'est absolument pas durable.

562 **26 – Le choix de l'agriculture paysanne s'impose**

563 ***Réorienter vers l'agriculture paysanne pour produire autonome et économe***

564 Pour satisfaire en priorité partout dans le monde et y compris en Europe, les besoins alimentaires
565 croissants dans les décennies à venir, il sera vraisemblablement nécessaire de produire plus. Mais
566 cela ne sera possible et acceptable que si rapidement et massivement l'agriculture s'oriente vers
567 des systèmes de production autonomes, économes, notamment en énergie, agronomiquement
568 cohérents, efficaces et adaptés aux conditions pédoclimatiques locales : des systèmes de
569 productions riches en emplois agricoles pour pratiquer la nécessaire diversité des cultures et des
570 élevages.

571 Cette agriculture, est globalement plus performante que l'agriculture intensive car elle met en
572 valeur l'ensemble des ressources qui sont à la disposition des paysans et parce qu'elle satisfait les
573 objectifs sociaux et environnementaux au delà des seuls objectifs économiques que s'assigne
574 l'agriculture intensive. Elle est également plus humaine car elle évite aux paysans des différentes
575 agricultures du monde une mise en concurrence inutile et dévastatrice. Pour ses avantages
576 spécifiques, l'agriculture paysanne est l'agriculture de l'avenir.

577 **27 – Mais des règles internationales sont absolument** 578 **nécessaires**

579 ***271 – Réguler l'acquisition des terres agricoles***

580 Dans beaucoup de pays dits en voie de développement, le foncier devient un enjeu mondial. La
581 crise alimentaire en 2006-2008 a mis à jour la prise de contrôle de surfaces agricoles importantes
582 (au total plusieurs millions d'hectares) par des firmes industrielles (pour maîtriser la production
583 alimentaire ou énergétique de ces territoires agricoles) ou par des fonds souverains de pays dont
584 la disponibilité en terres agricoles risque d'être insuffisante pour assurer à moyen terme la sécurité
585 alimentaire de leur population (Arabie Saoudite, Chine, ...). Les africains, qui sont les premiers
586 visés par ces opérations parlent d'une nouvelle colonisation.

587 Ces stratégies révèlent le peu de confiance que ces Etats accordent à l'OMC et à sa conception
588 libérale d'un commerce mondial dérégulé pour assurer leur approvisionnement alimentaire. Elles
589 n'en sont pas moins inacceptables pour 2 motifs essentiels : elles sont sources de désordres
590 politiques et sociaux majeurs pour les populations ainsi spoliées de leur territoire, donc de leur
591 droit à la souveraineté alimentaire et il est plus que probable que ces investisseurs étrangers
592 n'auront aucune préoccupation environnementale vis-à-vis de territoires à leurs yeux « extérieurs »
593 contrôlés à des fins purement mercantiles ou stratégiques.

594 Ces stratégies révèlent *a contrario* l'urgente nécessité d'une régulation ou d'une gouvernance
595 mondiale, de l'alimentation et de l'environnement, à la croisée desquelles se trouve l'activité

596 agricole (produire pour aujourd'hui ; préserver pour demain) et qui échappe aux prérogatives
597 libérales de l'OMC. Les enjeux planétaires sont en effet considérables, d'une part au plan de la
598 préservation des ressources naturelles (eau, biodiversité et aussi fertilité des sols), d'autre part aux
599 plans social, économique et politique pour la sécurité et la souveraineté alimentaire des peuples.

600 Enfin, le foncier est de plus en plus accaparé par les grandes firmes pour leur permettre, par un
601 jeu de compensation carbone de continuer à polluer l'esprit tranquille.

602 Enfin, à l'heure où les valeurs financières s'écroulent, la terre va sans doute redevenir ce qu'elle a
603 toujours été : une valeur refuge. Mais ce faisant, elle pourrait devenir également l'objet de
604 spéculations financières, accentuant encore plus, si cela était possible, la pression sur le foncier.

605 **272 – Réguler l'accès aux ressources et leur utilisation**

606 Au plan environnemental, de même qu'au niveau international, l'effet de serre et le changement
607 climatique contraignent – difficilement certes - les Etats à limiter leurs consommations d'énergies
608 fossiles. De même il devient urgent que la protection des ressources naturelles (biodiversité, eau,
609 fertilité des sols) ne soient plus laissées à la discrétion des Etats, mais fassent l'objet de
610 conventions internationales contraignantes pour les Etats.

611 Sur l'accès à l'eau, il est temps que les citoyens, mais aussi les paysans, réagissent face au
612 scandale de cet accaparement pas toujours justifiable d'une ressource par un secteur
613 économique.

614 **273 – Réguler les échanges internationaux qui restent indispensables**

615 Au plan alimentaire, il n'y a pas dans tous les pays de la planète une adéquation satisfaisante et
616 durable entre le potentiel agricole (disponibilité en terres agricoles productives) et l'évolution
617 démographique. Par exemple, l'Egypte dispose actuellement d'à peine 5 ares de terres agricoles
618 par habitant, ce qui est déjà insuffisant pour nourrir de manière satisfaisante sa population. Des
619 échanges internationaux de produits agricoles et alimentaires sont aujourd'hui, et seront à l'avenir
620 nécessaires entre des pays bien et mal dotés en terres agricoles par rapport à leur population. Nier
621 ces échanges serait admettre l'éventualité de migrations massives s'ajoutant à celles probables
622 dues aux changements climatiques et ses impacts sur la ressource en eau et la désertification.

623 **274 – Organiser des stocks alimentaires de sécurité**

624 Leur gestion ne peut être confiée aux firmes et autres agents spéculatifs de la finance mondialisée.

625 Des années 1930 jusqu'au milieu des années 1980, ce sont les USA qui assuraient (le plus
626 souvent à leur profit avec la menace de l'arme alimentaire) ce rôle de stockeur-régulateur du
627 marché mondial des céréales et oléo protéagineux. Depuis les années 1980 jusqu'au début des
628 années 2000, c'est la Chine qui a pris le relais, alors qu'elle ne dispose pourtant que de peu de
629 surface agricole par habitant.

630 **275 – Prévenir les risques sanitaires**

631 Depuis quelques années, les barrières tarifaires sont progressivement remplacées par des
632 barrières sanitaires faisant de celles-ci un instrument de géopolitique générale plus que de gestion
633 des seuls risques. Ces barrières sanitaires nous préservent en particulier du bœuf aux hormones
634 et du poulet chloré américains, ou de tout autre produit dont le processus de fabrication serait en
635 contradiction flagrante avec nos pratiques.

636 En quelques années, on est aussi passé sur le plan sanitaire de la maîtrise de quelques grandes
637 maladies transmissibles à l'homme, régies par des plans de prophylaxie sous la responsabilité des
638 Etats, à une multiplication des risques susceptibles de toucher les consommateurs :

- 639 • les risques épidémiques (liés à l'élevage industriel, exemple la grippe aviaire) ;
- 640 • les risques liés à l'utilisation abusive ou systématique de médicaments vétérinaires et de
641 produits phytosanitaires de synthèse ;

- 642 • les risques microbiologiques liés aux processus industriels de transformations et de
643 stockage des denrées alimentaires.

644 L'agriculture paysanne nécessite que l'on revoit entièrement le concept de sécurité sanitaire et
645 qu'on l'adapte aux réalités des risques, aux besoins et aux demandes des consommateurs et au
646 savoir-faire et au pouvoir-faire des paysans ; la part de responsabilité incombant aux agriculteurs
647 devant être souvent relativisée : commerce et transports internationaux, politiques agricoles
648 induisent des pratiques contre bon sens, règlementations exagérément hygiénistes...

649 **276 – Inscrire le droit à la souveraineté alimentaire dans le droit international**

650 La Souveraineté alimentaire désigne le droit des populations à définir leur politique agricole et
651 alimentaire. Il faut la différencier du concept plus restrictif de sécurité alimentaire qui fait référence
652 à la disponibilité ainsi qu'à l'accès à la nourriture en quantité et en qualité suffisantes pour un
653 peuple.

654 La souveraineté alimentaire inclut :

- 655 • la priorité donnée à la production agricole locale pour nourrir la population, l'accès des
656 paysans et des sans terre à la terre, à l'eau, aux semences, au crédit. D'où la nécessité de
657 réformes agraires, de la lutte contre les OGM pour le libre accès aux semences, et de
658 garder l'eau comme un bien public à répartir durablement ;
- 659 • Le droit des paysans à produire des aliments et le droit des consommateurs à pouvoir
660 décider ce qu'ils veulent consommer, qui le produit et comment ;
- 661 • le droit des États à se protéger des importations agricoles et alimentaires à trop bas prix, le
662 droit des Etats à protéger leur agriculture des échanges mondiaux de matières premières
663 agricoles.

664 La maîtrise des volumes produits au plus proche des besoins locaux et des accords internationaux
665 pour ne pas générer d'excédents structurels qui iraient effondrer des marchés à l'export non
666 nécessaires

- 667 • la participation des populations aux choix de politiques agricoles ;
- 668 • la reconnaissance des droits des paysannes, qui jouent un rôle majeur dans la production
669 agricole et l'alimentation au niveau mondial.

670 La mise en place de ce modèle agricole implique des choix politiques forts qui consistent à
671 privilégier l'humain au capital et à la finance, à refuser de se soumettre aux lobbies et aux groupes
672 de pression, à repenser de fond en comble l'économie agricole, à proposer un nouveau paradigme
673 pour l'économie mondiale.

674 Le concept de souveraineté alimentaire commence à prendre corps au sein des institutions
675 internationales, il faut continuer à militer pour qu'il s'inscrive sur le même plan que le concept de
676 droits de l'homme, pour qu'il soit véritablement reconnu et opposable. Certains Etats ont intégré ce
677 concept dans leurs textes fondamentaux.

678 C'est un premier pas qu'il nous appartient à nous, organisations paysannes, de saluer et de
679 promouvoir.

680 Les politiques agricoles des grands centres de production (USA, Amérique du Sud, Chine et
681 Europe principalement) doivent donc être revues de manière substantielle pour éviter toute forme
682 de dumping, économique (subventions à l'exportation), environnemental (dégradation de
683 l'environnement motivée par la baisse des coûts de production), ou social (utilisation de main
684 d'œuvre étrangère, illégale, sous-payée et ne bénéficiant pas du minimum requis de droits
685 sociaux).

686 Il nous faut sortir du « modèle » insensé actuel qui pille les matières premières du sud, lui envoie
687 ses excédents subventionnés, puis colonise une nouvelle fois ses terres et lui demande de
688 produire des cultures d'exportation pas chères pour satisfaire les caprices des consommateurs du
689 nord en toute saison saisons.

690 III – QUELLES REORIENTATIONS DE L'AGRICULTURE 691 EUROPEENNE ?

692 31 - Introduction

693 Les soutiens à l'agriculture, principalement les aides directes, ont bouleversé le visage des
694 campagnes, les pratiques des paysans et les productions régionales.

695 La PAC actuelle est mauvaise, y compris le « bilan de santé », acté par les ministres de
696 l'agriculture européens le 20 novembre dernier. La baisse des outils de maîtrise et de régulation
697 renforce le libéralisme. Le bilan de santé :

- 698 • favorise toujours la concentration des facteurs de production, la spécialisation des fermes
699 et des régions ;
- 700 • favorise toujours l'investissement matériel et la consommation énergétique aux dépens de
701 l'emploi ;
- 702 • les soutiens aujourd'hui découplés ne permettent plus d'être l'outil d'une politique agricole
703 sensée ; leur répartition reste particulièrement inéquitable et ne permet absolument pas de
704 jouer le rôle de soutien au revenu.

705 Cependant, dans le cadre du bilan de santé, nous avons pu obtenir une redistribution très partielle
706 qui permet un soutien un peu renforcé à l'élevage à l'herbe, à l'élevage ovin et la reconnaissance
707 très symbolique d'une modulation des aides par l'octroi d'aides supérieures aux 50 premiers
708 hectares. Ce début de réorientation a malheureusement été contredit par le président de la
709 république qui a remis en selle les références historiques et aussi fait perdre toute idée d'équité et
710 de légitimité à la PAC. C'est donc dans ce triste contexte que doit se mettre en œuvre une
711 réorientation de l'agriculture européenne. En tout état de cause, le plafonnement et le
712 redéploiement ne sont que des palliatifs, pas des solutions.

713 **311 – Produire en Europe pour l'Europe.**

714 Cela devient une nécessité au regard des économies énergétiques et de la limitation des gaz à
715 effet de serre que nous devons contribuer à solutionner ; c'est aussi un devoir moral de stopper la
716 destruction des agricultures des autres régions du monde pour satisfaire les besoins que nous
717 avons le potentiel de couvrir en Europe : les productions animales, céréalières, protéagineux, mais
718 aussi la plupart des fruits et légumes.

719 **312 – Réguler est nécessaire**

720 Même chez les observateurs et les politiques les plus libéraux, le besoin de remettre l'Etat au
721 centre des décisions économiques, le besoin de remettre en place des outils de régulation
722 apparaissent comme une nécessité. Pourtant l'agriculture européenne semble suivre un tout autre
723 chemin.

724 Il est vrai que l'Europe des 27 n'a ni l'homogénéité ni la cohésion de l'Europe des 6 et le niveau
725 fort différent de développement des agricultures européennes entraîne une compréhension
726 différente des enjeux assignés à l'agriculture et une demande différente en termes de politique
727 agricole.

728 Néanmoins la tendance actuelle, tant au niveau du bilan de santé que de son application en
729 France : suppression des outils de régulation, quand ils existent, et impossibilité d'en créer quand
730 on en identifie le besoin, demeure la règle générale.

731 La Confédération paysanne réaffirme avec force le besoin d'outils permettant de réorienter les
732 systèmes de production vers l'agriculture paysanne, de réorienter les productions pour
733 déspecialiser les régions, de relocaliser les productions et les rapprocher au mieux des lieux de
734 consommation, de favoriser l'emploi agricole et de repenser les politiques foncières pour rendre
735 possible l'accès au métier.

736 **313 – L'agriculture européenne ne concerne pas que les seuls agriculteurs.**

737 Le métier de paysan est un métier d'utilité publique : les agriculteurs ont des obligations vis-à-vis
738 de la société :

- 739 • fournir l'alimentation aujourd'hui ;
- 740 • et préserver la terre pour pouvoir fournir l'alimentation demain.

741 Mais la société a le devoir :

- 742 • de prendre en compte les droits individuels et collectifs des agriculteurs à vivre dignement
743 de leur métier ;
- 744 • et de mettre en œuvre les outils financiers et règlementaires pour que les agriculteurs
745 puissent parvenir à répondre à ces obligations.

746 La question du rôle assigné à l'agriculture, de la place des paysans pour assumer ce rôle doit donc
747 être intégrée par l'ensemble de la société. Elle doit l'être aussi parce que c'est la société qui
748 finance la politique agricole commune. D'un point de vue strictement financier et à court terme il
749 serait en effet sans doute plus rentable pour la société d'assurer l'alimentation des populations en
750 ayant recours aux importations à meilleurs prix et aux productions intérieures les plus
751 compétitives, quelle que soit la qualité des produits considérés (OGM, bœuf aux hormones, poulet
752 javellisé, ...) et quelles que soient les répercussions sur le monde paysan sur le monde rural et sur
753 la santé des populations. Il semble cependant que les attentes de la société vis-à-vis de
754 l'agriculture et plus largement du monde rural soient relativement clairement exprimées dans le
755 sens de la qualité des produits, de l'expression des terroirs et du lien agriculture – alimentation –
756 culture.

757 Notre agriculture, avec les impacts sur la santé, les citoyens et sur l'environnement qu'elle
758 engendre, a un coût. Il faut le prendre en charge.

759 Aussi la Confédération paysanne refuse l'idée que la part du revenu des ménages consacrée à
760 l'alimentation devrait continuer de baisser. La société doit accepter d'en payer le prix rémunérateur
761 pour le paysan et, au moins aussi longtemps que cela n'est pas le cas, une politique agricole
762 soutenant les revenus s'impose.

763 **32 – Quelles réorientations de l'agriculture européenne ?**

764 **321 – Une vraie politique agricole d'abord alimentaire**

765 Une politique quelle qu'elle soit est un outil d'orientation :

- 766 • le besoin alimentaire prime sur tous les autres. La priorité de l'agriculture est de nourrir la
767 population et l'objectif fondamental assigné à la politique agricole est de donner les moyens
768 au secteur agricole d'assumer dans les meilleures conditions possibles (économiques,
769 sociales, environnementales) sa mission ;
- 770 • une politique agricole responsable doit aujourd'hui freiner l'utilisation des ressources rares
771 (l'énergie et le foncier) et valoriser les ressources abondantes (la seule « ressource »
772 vraiment « abondante » est aujourd'hui l'emploi). Faire en sorte que les paysans soient
773 nombreux sur le territoire n'est pas un dogme, c'est un acte social et économique qui peut
774 contribuer notablement à l'équilibre social et à la satisfaction des besoins d'une partie

775 croissante de la population. Qu'un nombre important de ruraux et de citadins aient les
776 moyens d'accéder au métier de paysan a du sens ; garantir aux paysans un droit au
777 revenu, leur permettre d'accéder à des modes de production respectueux de leur santé et
778 de celle des consommateurs n'a rien d'aberrant. L'Europe, face à la raréfaction de
779 l'énergie, a besoin de tous ses paysans pour assurer une production agricole au plus près
780 des lieux de consommation et pour faire vivre le milieu rural. C'est pourquoi l'emploi
781 agricole doit être une priorité et il faut adjoindre un réel rôle social à l'agriculture ; tout
782 autant qu'on lui assigne un rôle environnemental !

783 • Une politique agricole responsable peut et doit aujourd'hui assurer des modes de
784 production et de consommation sains et écologiques : préservation des sols et de la
785 biodiversité.

786 La dérégulation actuelle des marchés a des conséquences négatives sur le revenu des paysans,
787 en témoignent les crises des productions ovine, porcine, de fruits et légumes.... La conjoncture
788 laitière met en lumière la nocivité des « *opportunités de marché* », au détriment de la stabilité des
789 prix pour les producteurs et les consommateurs. Il est primordial de consolider les outils de gestion
790 et de régulation des marchés agricoles : organisation des marchés des fruits et légumes, maintien
791 et amélioration des quotas laitiers gérés par les pouvoirs publics. Seule l'intervention des pouvoirs
792 publics peut assurer la maîtrise des volumes produits et leur répartition entre les producteurs au
793 bénéfice du plus grand nombre : paysans et consommateurs. L'idée de contractualisation chère au
794 libéralisme actuel ne sert le bénéfice que de quelques « plus riches » ! Plafonner les aides par actif
795 ou les moduler en survalorisant par exemple les premiers hectares sont des moyens de favoriser
796 l'emploi agricole.

797 En quelques mots : une politique agricole doit permettre de :

798 **PRODUIRE, EMPLOYER, PRESERVER, REPARTIR ...**

799 Après avoir assuré au mieux l'alimentation des européens, l'agriculture peut assurer d'autres
800 fonctions non alimentaires : textile, matériaux, énergie dans la mesure où celles-ci sont pertinentes
801 d'un point de vue écologique et énergétique et ne compromettent pas l'objectif majeur de nourrir
802 les populations en quantité et en qualité, aujourd'hui et demain (taux de matière organique dans le
803 sol).

804 **322 – Réorienter les systèmes de production**

805 Pendant des décennies, les politiques agricoles ont concentré les productions dans des régions,
806 des Etats, des fermes.

807 Ce système est incompatible avec les enjeux que nos sociétés doivent intégrer : alimentaires,
808 énergétique, eau, réchauffement climatique, pollution, crise sociale planétaire...

809 Les modèles de développement « modernes » sont aujourd'hui mis en cause de façon croissante
810 et justifiée comme étant destructeurs de ressources : le nombre de sous-alimentés augmente
811 après avoir longtemps diminué. Ces modèles se sont appuyés sur des ressources considérées
812 comme illimitées. L'augmentation de la production s'est faite jusqu'à ce jour en valorisant les terres
813 les plus fertiles au détriment des moins fertiles, en conquérant des terres incultes « ailleurs », en
814 augmentant les échanges plutôt que de penser localement comment il était possible d'améliorer la
815 production, en consommant de l'énergie fossile en quantité croissante : importation de soja en
816 échange de la production de blé et de maïs.

817 Les modèles de développement productivistes sont aussi mis en cause pour leur recours
818 systématique aux pesticides. Leurs effets négatifs sur la santé humaine, autant que sur la flore et
819 la faune - dont bien évidemment les insectes pollinisateurs, abeilles en tête – commencent à se
820 faire fortement ressentir, sans qu'on puisse en aucun cas imaginer l'ampleur que cela peut
821 atteindre.

822 Pour répondre aux objectifs définis ci-dessus de réorientation des productions, il est nécessaire de
823 modifier les systèmes de production. Des systèmes plus économes et plus autonomes doivent être
824 la première préoccupation des nouveaux modèles. L'agronomie et la zootechnie sont la base de
825 l'agriculture. Il faut y revenir.

826 La principale aberration est d'avoir bâti une politique agricole qui ne prend pas en compte dans les
827 charges les « externalités négatives » causées à l'autre bout du monde (déplacement de
828 population, pollution, déforestation, risques sanitaires, dégâts sociaux ...). La valorisation des sols
829 et non de la chimie, des matières premières locales (bois, sol, eau, herbe) et non de celles qui sont
830 importées est à mettre en lien avec une relocalisation des échanges.

831 L'utilisation des produits issus du sol à d'autres fins que l'alimentation a toujours fait partie de
832 l'agriculture (lin, chanvre, coton, bois, paille). Le développement de ces utilisations doit se faire en
833 cohérence et en complémentarité avec les besoins alimentaires. Une meilleure valorisation des
834 espaces ruraux passe aussi par des productions diversifiées, aussi longtemps que ces productions
835 ne mettent pas en péril l'objectif alimentaire local.

836 Nous pouvons résumer plusieurs axes de modification des systèmes de production :

837 • Rompre avec les modèles actuels de recherche et de développement. La formation initiale
838 et continue doit intégrer ces nouvelles données pour pouvoir accompagner les paysans
839 dans leurs nouvelles pratiques. La recherche et la formation doivent être encore plus
840 interactives pour que les expériences pratiques suscitent la curiosité des chercheurs et des
841 enseignants et pour que la connaissance puisse s'appuyer sur le vécu des autres.

842 • Déconcentrer les productions entre les Etats, les régions, les fermes. Cela peut passer par
843 une valorisation des complémentarités : régions d'élevage voisines de régions de céréales,
844 fermes d'élevage voisines de fermes de grandes cultures. La spécialisation de régions
845 entières entraîne des apports massifs d'engrais chimiques dans certaines zones et des
846 excédents de produits organiques dans d'autres.

847 • Désintensifier les systèmes de production : les modèles techniques doivent permettre aux
848 paysans d'améliorer leurs revenus, en économisant les intrants et le capital à investir.
849 L'objectif de produire en quantité des denrées alimentaires de qualité avec une économie
850 de moyen nécessite de repenser les modèles techniques.

851 • Abaisser drastiquement le recours aux molécules de synthèse des pesticides, avec
852 l'objectif de pouvoir s'en passer. Deux voies complémentaires sont à développer à court
853 terme. Une augmentation importante des fermes en agriculture biologique doit être couplée
854 à une baisse très significative de l'usage des pesticides pour la totalité des surfaces
855 agricoles. Pour cela, d'autres itinéraires techniques et agronomiques, s'appuyant
856 notamment sur la cohérence globale des systèmes d'exploitation doivent être recherchés,
857 développés, promus et généralisés.

858 • Désécialiser les fermes et les régions. La réintroduction des systèmes de polyculture-
859 élevage par ferme ou par petite zone est un moyen de parvenir à un meilleur équilibre
860 technique, économique. Néanmoins, les voix et les moyens pour y parvenir impliquent de
861 modifier les systèmes d'élevage et les formes d'organisation du travail. Il est difficile de
862 réintroduire d'élevage quand il n'existe plus dans une région : besoin de débouchés locaux,
863 circuits de collecte, tissu de paysans pratiquant la même activité. Organiser ces
864 complémentarités localement.

865 • Renouveler les générations. Pour cela, le métier de paysan doit redevenir attirant, alors que
866 l'industrialisation de certains systèmes de production est aujourd'hui peu attractive.

867 • Assurer le développement de circuits courts de production, transformation, distribution car
868 c'est un moyen de relocaliser les échanges.

869 La relocalisation en Europe permettra aux autres régions du monde de relocaliser également leurs
870 productions : l'exportation de haricots verts d'Afrique vers l'Europe détruit à la fois les producteurs
871 de légumes en Europe et les producteurs de denrées vivrières en Afrique.

872 La relocalisation pose la question des circuits de transformation et de distribution. Il restera
873 toujours la question de l'approvisionnement de la distribution de la masse des aliments. De
874 gigantesques filières de production se sont construites au fil du temps sans que la question des
875 limites ne soit posée. La logique actuelle est de toujours grossir (voir ce qui se passe en
876 production de porcs), de concentrer, éloignant de plus en plus la production de la consommation et
877 les paysans de leurs acheteurs. Cette logique est dévastatrice. L'alternative est de permettre aux
878 structures économiques d'être protégées aussi des dégâts de la libéralisation des marchés. C'est
879 un préalable afin que nos positions puissent être entendues. Aussi longtemps que les entreprises
880 d'aval sont obligées de courir plus vite que les autres pour ne pas mourir, les paysans continueront
881 d'être les premières victimes des restructurations.

882 En parallèle, nous devons nous (ré ?)approprier le pouvoir d'agir au sein des entreprises privées et
883 coopératives afin de pouvoir défendre notre juste rémunération. Au sein des interprofessions
884 actuelles, les producteurs sont surtout la variable d'ajustement de la partie de Monopoly entre les
885 transformateurs et les distributeurs. Redonner le pouvoir de décision aux paysans dans les
886 coopératives est un enjeu que nous devons nous donner. La taille que celles-ci ont parfois pris,
887 rend la tâche compliquée mais n'enlève rien à la nécessité de reprendre l'initiative de leur
888 orientation et leur contrôle. La constitution de groupe de résistances aux firmes privées est aussi
889 un enjeu si nous voulons peser sur les décisions qui sont prises contre les paysans. Par ailleurs, la
890 création de nouveaux outils collectifs doit être vécue comme une réponse cohérente aux
891 problèmes de transformation et de commercialisation. Les initiatives tendant à rapprocher les
892 paysans des consommateurs (AMAP, magasins de producteurs, marchés, ...) doivent être
893 élaborées dans des dynamiques territoriales et collectives.

894 Au-delà des questions sociales, les problèmes environnementaux posés par ces modes actuels
895 d'échanges sont de plus en plus évidents : la question de l'eau par son équivalent « exportation
896 d'eau » dans les échanges sera une donnée à intégrer comme argument supplémentaire à ce que
897 nous développons. L'eau sera un problème majeur des prochaines décennies de façon
898 équivalente à celui de l'énergie.

899 Il faut inventer les nouvelles bases d'une agriculture tournée vers l'avenir adaptée aux nouveaux
900 enjeux. La question de la génétique animale et végétale est une préoccupation planétaire tant par
901 son aspect légal et réglementaire que par l'impasse technique dans laquelle nous ont conduit les
902 modernisateurs.

903 Néanmoins, nous ne devons pas aborder cette question avec nostalgie, il importe de donner
904 d'autres objectifs à l'amélioration génétique que la seule augmentation de production : amélioration
905 des critères techniques, de la rusticité des espèces cultivées, de l'adaptation de celles-ci à des
906 systèmes moins consommateurs d'intrants. Le vivant est par nature dynamique.

907 La prise en compte de la biodiversité est aussi un élément nouveau dans les systèmes de
908 production. Cette biodiversité intègre entre autre la problématique semence mais aussi l'ensemble
909 des activités agricoles dans la culture et l'élevage (microfaune et flore des sols, de l'air, de
910 l'eau ...).

911 Par conséquent, nous devons œuvrer pour des modifications structurelles de l'espace rural et
912 agricole. Depuis toujours l'agriculture s'est développée en opposant les éléments : la forêt (silva)
913 aux pâturages (saltus) et au champ (l'ager). Il est probable que l'avenir de systèmes durables
914 passe par la combinaison de ces éléments plus que par le maintien de leur cloisonnement.

915 Sous nos latitudes, les espaces « naturels » sont des constructions humaines, ils sont donc
916 artificiels. La situation actuelle est la résultante de modèles qui ont eu sinon une pertinence, du
917 moins une explication, mais ne sont en aucun cas un modèle achevé qu'il conviendrait de poser
918 comme un horizon indépassable. Par exemple si l'agroforesterie est une piste à travailler, cela
919 peut nécessiter d'adapter le parcellaire en fonction de ce nouveau type d'occupation du sol cultivé.

920 Enfin les normes de production, souvent vécues comme des entraves et des handicaps peuvent
921 être des outils pour protéger les marchés (refus du bœuf aux hormones). Notre combat est de
922 veiller en permanence à ce que ces normes imposées soient en rapport avec des risques réels ou
923 des choix de consommation que les peuples peuvent faire (fromage au lait cru). La normalisation
924 ne doit pas être un moyen d'exclure les paysans en imposant des critères industriels, qui ne sont
925 valables que dans ce domaine, à des productions artisanales.

926 **323 – L'emploi**

927 La politique européenne, agricole d'une part, sociale d'autre part a été constamment destructrice
928 d'emploi depuis un demi-siècle. En abaissant le prix des produits agricoles, elle a conduit à un
929 phénomène d'agrandissement qu'elle a elle-même régénéré en permanence par les orientations
930 financières de la PAC et la mise en place d'une fiscalité particulièrement favorable à
931 l'investissement. Les politiques qui ont dessiné l'agriculture partaient du constat que celle-ci avait
932 trop de main d'œuvre, dont on avait besoin ailleurs. A chaque fois, on a remplacé la main d'œuvre
933 par les intrants et la mécanisation. Mais contrairement aux années 60, la main d'œuvre n'est plus
934 une ressource limitée, tant s'en faut.

935 Néanmoins, l'agrandissement des structures a provoqué le recours pour les tâches non
936 mécanisables (ou non encore mécanisées) à une main d'œuvre saisonnière souvent immigrée.
937 Les « adaptations » au droit du travail, voire les détournements ou infractions ont provoqué
938 l'émergence d'un sous-prolétariat caractérisable par des conditions de vie dégradées et une
939 précarité importante. L'apparition d'un statut d'« auto-entrepreneur », personne liée par un contrat
940 de service et non un contrat de travail est une marche de plus vers la paupérisation des
941 travailleurs.

942 Les structures agricoles importantes deviennent intransmissibles et se retrouvent progressivement
943 aux mains d'investisseurs. Les paysans se trouvent dépossédés de leur outil de travail. Les
944 nouvelles installations sont insuffisantes, confrontées à un foncier inaccessible et à des
945 espérances de revenu douteuses.

946 Pour endiguer cette spirale nous pouvons activer 3 types de leviers.

947 **3231 – Répondre à la précarisation de l'emploi et de la vie.**

948 • C'est d'abord par l'existence d'un revenu pour les paysans dans les différentes régions et
949 productions que passe le maintien de l'emploi paysan et salarié. A travers la revendication
950 du droit au revenu, ainsi qu'en répartissant autrement la valeur ajoutée entre les opérateurs
951 d'une filière, mais aussi et surtout entre le travail et le capital.

952 • C'est aussi refuser que l'agriculture se développe avec une main d'œuvre migrante dont la
953 collectivité ne tolère la présence que pendant la période productive (occasionnelle et de 20
954 à 60 ans), et renvoyant à d'autres collectivités le soin d'assurer (mais avec quels moyens)
955 la charge d'instruire pendant la jeunesse et de pourvoir à la subsistance lors de la retraite.

956 • C'est reconnaître les cotisants solidaires exerçant une activité de production agricole en
957 leur assurant les mêmes droits sociaux, professionnels et de formation, qu'aux autres
958 paysans.

959 • C'est créer du droit européen du travail. L'Europe s'est bâtie sur le droit de la concurrence.
960 Elle a été totalement incapable de produire du droit du travail et du droit social autrement
961 qu'en nivelant par le bas. A l'heure d'une Europe à 27, les disparités en droit et revenu sont
962 considérables. L'Europe a le devoir de développer une politique harmonisée vers le haut.
963 Elle doit aussi se donner les moyens d'accompagner les pays pour y parvenir.

964 • Au niveau national, la protection sociale des paysans doit être améliorée. La
965 reconnaissance des maladies professionnelles, en particulier celles issues de l'utilisation
966 des produits dangereux doit être établie.

967

3232 – Couvrir les besoins de renouvellement

968 Un programme de soutien à l'installation ne doit pas seulement garantir la capacité à produire des
969 prochaines années, mais il doit assurer l'émergence d'une population pour renouveler les
970 générations. S'il n'y a pas assez de paysans, le modèle fondé sur le maintien de la mécanisation
971 et le recours à d'importants intrants pourraient être le modèle subit, non choisi encore quelques
972 années. Aujourd'hui, le seul renouvellement de la population agricole ne peut suffire, il faut se
973 donner les moyens de former des candidats non issus du milieu agricole.

974 • C'est renforcer le soutien à l'installation, favoriser l'installation progressive, et développer
975 un parcours à l'installation fondé sur l'intérêt économique, social, environnemental des
976 projets.

977 • C'est créer une politique pour démanteler les grand domaines souvent appuyés sur une
978 main d'œuvre précarisée dont on ne sait pas traiter la transmission, et les amener vers
979 l'agriculture paysanne

980 • C'est réformer la gestion du foncier et la politique foncière en France et en Europe

981 • C'est permettre à ceux qui sont en fin de carrière de céder leur ferme et de cesser leur
982 activité en garantissant à chacun une retraite qui lui permette de vivre (en aucun cas
983 inférieure à 85% du SMIC)

3233 – Favoriser l'emploi pérenne

985 • C'est d'abord au niveau de la politique agricole européenne soutenir l'emploi contre
986 l'investissement, mettre en place des soutiens (lorsque c'est utile) directement liés à l'actif,
987 modulés et plafonnés.

988 • C'est aussi remodeler la fiscalité qui, elle aussi, doit soutenir l'emploi et non
989 l'investissement comme c'est le cas actuellement. C'est donc mettre en place une
990 agriculture moins énergivore, plus économe et autonome. C'est aussi décider que l'accès
991 au travail est une priorité.

992 • C'est soutenir le maintien des paysans dans les nouveaux pays de l'Union Européenne en
993 leur allouant des terres. C'est donc aller à l'inverse de l'évolution actuelle qui va vers la
994 création de grands domaines capitalistiques qui interdisent l'accès des paysans à la terre
995 dont ils ont besoin et va les contraindre à leur disparition.

996 • C'est développer avec nos partenaires syndicaux à l'échelle européenne ainsi qu'au niveau
997 français une charte éthique de l'emploi pour définir une relation équitable entre des
998 travailleurs au statut différent.

999 A travers le choix global de l'agriculture paysanne, de la création de droit du travail et de droits
1000 sociaux en Europe, en choisissant de renforcer le revenu du travail face au revenu du capital, nous
1001 avons des marges de progression considérables sur l'emploi et nous devons les saisir.

324 – Les politiques foncières

1003 L'accès à la terre est l'accès au travail. Ce droit au travail est inscrit dans la Constitution donc
1004 inaliénable. Actuellement, l'accès à la terre est le principal frein au métier de paysan. Dans une
1005 majorité des pays dans le monde, des luttes sont menées pour obtenir ce droit, sauf peut être dans
1006 les pays où la terre est la propriété collective de la communauté.

1007 L'Europe doit réfléchir sur l'avenir du foncier. Que vont devenir les petites fermes dans certains
1008 pays de l'Est face à l'accaparement des terres pilotées par des agri-managers de l'Ouest ?

1009 La terre redevient une valeur de placement financier qu'elle avait cessé d'être pendant quelques
1010 décennies.

1011 Elle est aussi, particulièrement en France, absorbée par l'urbanisation. Face à tous ces défis, le
1012 statut du fermage qui fut une grande avancée tend à devenir un outil favorisant l'appropriation des
1013 terres par des fermes déjà très importantes et cela au détriment des porteurs de projets
1014 d'installation.

1015 La question d'une gestion plus organisée des terres au bénéfice de l'agriculture et non de certains
1016 agriculteurs est toujours posée, tant la concentration s'accélère.

1017 Les SAFER qui pourraient apporter des réponses n'ont clairement pas fait ce choix.

1018 Si l'on veut redonner à la politique foncière un sens de bien commun au service de tous les
1019 paysans et de la production agricole, nous devons imaginer un nouveau système de gestion de
1020 cette terre et affirmer cette priorité de la production de l'alimentation.

1021 Pour cela nous devons :

1022 • Redéfinir le périmètre du droit de propriété et celui du droit du travail donc l'accès à la
1023 terre ;

1024 • Trouver de nouveaux outils (dans la continuité des GFA, de Terres de liens ...) ou réformer
1025 fortement ceux qui existent tels que les SAFER ;

1026 • Donner un rôle prépondérant aux collectivités territoriales dans le financement et le
1027 stockage du foncier qui se libère ;

1028 • Organiser une politique préventive dans le remplacement des agriculteurs qui arrivent à la
1029 retraite ;

1030 • Définir strictement les terres qui peuvent changer de destination ;

1031 • Taxer fortement le foncier qui change de destination comme cela se fait dans de nombreux
1032 pays.

1033 La terre ne peut plus être le supplétif de retraites trop basses où un nouveau lieu de placement ou
1034 de spéculations financières.

1035 Le contrôle des structures a perdu de sa force, il faut le revitaliser.

1036 Les luttes foncières sont un enjeu qu'il nous faudra inscrire dans nos priorités.

1037 **325 – Stratégies de financement de l'agriculture**

1038 **3251 – Des prix et des outils**

1039 La question des politiques agricoles renvoie rapidement à des questions de financement de
1040 l'agriculture, pour preuve le raccourci fréquent qui associe la PAC à la seule question des
1041 subventions. Le premier financement de l'agriculture repose sur la vente de nos productions.

1042 L'agriculture ne sera économiquement pérenne qu'à la condition qu'elle soit économiquement
1043 rentable ; pour ce faire divers moyens sont envisageables ; de la rémunération par les prix à la
1044 mise en place de soutiens en passant par l'abandon de certaines productions comme les plus
1045 libéraux des états européens le revendiquent ; dans ce dernier cas ce n'est pas de pérennité qu'il
1046 s'agit puisqu'on admettrait l'abandon de pans entiers de notre agriculture pour spécialiser encore
1047 plus. Ce sont plutôt les productions utilisatrices de main d'œuvre qui seraient menacées.

1048 De la mise en place d'outils de régulation des marchés, d'une véritable maîtrise des productions,
1049 de la maîtrise des importations selon l'objectif de mettre en œuvre le droit à la souveraineté
1050 alimentaire, dépendra la pérennité de nos productions agricoles. Il va de soi qu'un flux de matières
1051 premières importées à bas prix, que des productions excédentaires par rapport à la consommation
1052 ne laisseraient aucune place à quelques politiques que ce soient.

1053 La Confédération paysanne revendique des outils efficaces de maîtrise de la production, tels les
1054 quotas laitiers, les droits à produire gérés administrativement (PMTVA, droits de plantation
1055 viticoles,...) qui existent, sont à conforter et non pas à démanteler comme le soutien la
1056 Commission Européenne. Dans d'autres productions il faut construire des outils comme en
1057 production porcine et sans doute en productions céréalières. Les éleveurs de porcs de la
1058 Confédération paysanne revendiquent des systèmes de contractualisation avec un prix minimum
1059 garanti, pour des volumes maximums par paysans. Ils sont à définir dans une procédure de
1060 concertation entre les intervenants de la filière. Des outils publics comme les stocks
1061 « stratégiques » européens doivent permettre de contrer les appétits des spéculateurs.

1062 La question d'outils spécifiques à l'agrobiologie se pose, celle-ci est régie aujourd'hui par les
1063 mêmes mécanismes que pour les productions conventionnelles et donc inadaptés à ses
1064 spécificités

1065 Enfin des taxes sur les importations sont indispensables afin de contrôler le flux des importations
1066 au sein de l'Union européenne.

1067 Ces mécanismes permettront d'avoir des prix plus réguliers dans l'intérêt de tous aussi bien
1068 producteurs que consommateurs. Ils seront le gage d'une visibilité à moyen terme qui rend
1069 possible la construction de projets fiables. Une politique consiste à gérer, à organiser un domaine
1070 d'activité ; sans une volonté forte sur ces outils il est vain de parler de politique agricole, et vain de
1071 vouloir y consacrer des budgets.

1072 Ces dernières années la fluctuation des prix que nous avons connue en céréales, en lait, ou en
1073 porcs a été d'une ampleur telle que l'on voit bien où sont les enjeux essentiels pour la pérennité de
1074 l'agriculture ; les subventions de la Pac n'arrivant qu'ensuite comme outil d'ajustement des
1075 revenus... si elles étaient bien utilisées.

1076 Sinon aussi puissants soient les financements injectés dans l'agriculture, ce ne seront que des
1077 puits sans fond si on laisse la concurrence des pays tiers et les spéculateurs s'appropriier la valeur
1078 de nos productions.

1079 Une telle politique pourrait engendrer une augmentation des prix pour les consommateurs, encore
1080 qu'une répartition plus cohérente de la valeur ajoutée de la fourche à la fourchette permettrait
1081 d'atténuer fortement cette tendance. La baisse continue du prix à la production n'ayant pas
1082 entraîné une évolution en même sens pour le consommateur, on peut comprendre aisément que
1083 les incidences ne sont pas aussi mécaniques qu'il y paraît. La loi de modernisation de l'économie
1084 votée en 2008 a été de ce fait une avancée dans une impasse.

1085 Toutefois cette problématique renvoie à la question plus large de la répartition des revenus de la
1086 population, des minima sociaux, sans doute aussi de mécanismes indispensables d'aide
1087 alimentaire publique à mettre en œuvre. L'aide alimentaire existe aux Etats-Unis qui, vus d'Europe
1088 ne passent pourtant pas pour un modèle social idéal. Tout cela repose aussi la question de
1089 l'indispensable harmonisation des prix, salaires, conditions de vie au sein de l'Europe.

1090 **3252– Des financements**

1091 Le choix des systèmes de production et des modes et volumes de financement qui y sont liés, sont
1092 des éléments essentiels de la pérennité des productions.

1093 Au fil des lois de modernisation, l'agriculture a connu une substitution de la mécanisation à la main
1094 d'œuvre, avec pour conséquence la mise en œuvre de capitaux de plus en plus lourds. Sans
1095 parler du renchérissement des terres qui est tout aussi évident, l'activité agricole devient de plus
1096 en plus une affaire d'investissements.

1097 Ce modèle agricole, dit « entrepreneurial » qui est porté par une bonne part des organisations
1098 agricoles : Chambres d'agriculture, Crédit Agricole, Coop de France, industries agroalimentaires,
1099 assurance, Fnsea, centres de gestion, a pour vocation de faire circuler beaucoup de capitaux
1100 selon le principe que plus ça circule, plus il en reste au passage. Dans chaque département ce

1101 sont environ une centaine de techniciens et conseillers de tout poil qui œuvrent dans le même
1102 sens et souvent dans le même « non sens » ! En conséquence aujourd'hui une partie importante
1103 (et principale) du produit de l'agriculture sert à rembourser et/ou à rémunérer le capital des
1104 entreprises agricoles. Les coûts de production par litre de lait ou kilo de blé produit s'en trouvent
1105 accrus fortement. Ainsi bon nombre de producteurs se trouvent en situation de produire à perte,
1106 parfois même en incluant les subventions. Ces « exploitations » rémunèrent des capitaux ou des
1107 intervenants extérieurs plutôt que le travail et les travailleurs avec lesquelles elles fonctionnent.
1108 Chercher à améliorer son revenu par l'augmentation de chiffre d'affaire est une impasse quand
1109 dans le même temps les charges augmentent plus vite que le chiffre d'affaire !

1110 Comment imaginer le renouvellement des paysans avec des installations suffisamment
1111 nombreuses avec de telles perspectives ! Le ticket d'entrée dans la profession est de plus en plus
1112 cher avec pour conséquence d'interdire souvent l'entrée à ceux qui ne sont pas du sérail.

1113 Face à cela le modèle d'une agriculture plus autonome et économe apporte ici aussi une
1114 alternative.

1115 Il faut mettre en place un autre modèle, un modèle basé davantage sur la création de richesse, sur
1116 la valeur ajoutée plutôt que sur le chiffre d'affaire ou les volumes produits. Cette valeur ajoutée
1117 servant à rémunérer le travail plutôt qu'à financer des achats et des investissements. Tous les
1118 dispositifs d'accompagnement de l'agriculture doivent revoir leur objectif : nous devons mettre en
1119 place des systèmes de production moins capitalistes, qui offrent des perspectives de
1120 rémunération du travail. Des projets basés sur les individus plus que sur les investissements ou les
1121 capitaux.

1122 Il est indispensable de revoir la philosophie des aides à l'investissement, des aides à l'installation
1123 afin de permettre à tous les projets « plus économes » de trouver leur financement. La couverture
1124 face aux aléas climatiques et aux risques sanitaires doit englober tous les paysans. C'est
1125 seulement par la mutualisation que nous pourrions parvenir à une prise en charge équitable. Au-
1126 delà des financements publics, c'est par une cotisation liée aux revenus que nous pourrions
1127 assurer le financement des fonds sanitaires ou climatiques.

1128 **3253 – Fiscalité et politique sociale**

1129 La fiscalité agricole actuelle doit être revue pour trois types de raisons :

1130 1. la fiscalité actuelle incite à l'investissement voire au surinvestissement dans les exploitations, et
1131 par voie de conséquence, elle est au service de l'agrandissement et de l'accumulation du capital ;

1132 2. le financement de la protection sociale inféodée aux mécanismes de défiscalisation et qui
1133 s'appuie uniquement sur les revenus du travail et non sur une fiscalité répartie à la fois sur les
1134 revenus du travail et les revenus du capital ;

1135 3. les avantages fiscaux (exonération des plus values, ...) permettent aux seuls revenus aisés de
1136 faire échapper une partie de leurs ressources des assiettes fiscales et sociales et donc de moins
1137 participer à la solidarité nationale : les plus riches peuvent être proportionnellement moins
1138 solidaires que les autres. La défiscalisation des plus values défavorise donc l'emploi paysan ou
1139 salarié.

1140 La loi de modernisation de l'agriculture annoncée pour cette fin 2009 devra être l'occasion de
1141 revoir tous ces dispositifs d'accompagnement de l'agriculture du financement à la fiscalité en
1142 passant par les cotisations et prestations sociales. La fiscalité doit être revue, aujourd'hui certaines
1143 exploitations agricoles dégagent plus de revenus par l'achat et la revente de matériel défiscalisés
1144 que par la production elle-même. Il faut baisser les seuils d'exonération des plus-values sans
1145 réelles limites.

1146 Les lois de modernisation ont toutes constitué des plans sociaux pour éliminer des paysans, une
1147 agriculture moderne doit avoir aujourd'hui une ambition inverse.

- 1148 Aujourd'hui tout concourt à favoriser le remplacement de la main d'œuvre par la machine, comme
1149 on le faisait en 1960 ; comme si l'économie, l'emploi, l'écologie, l'énergie n'étaient pas face à une
1150 conjoncture différente. Depuis longtemps les fonds publics vont tous dans le même sens : la PAC,
1151 les financements régionaux, la fiscalité pénalisent l'emploi et favorisent les investissements sous
1152 toutes les formes.
- 1153 Le retour à la terre, la mise en place de circuits courts de distribution, les modes de production
1154 différents pour indispensables qu'ils soient ne suffiront pas à tordre le cou aux pratiques
1155 dévastatrices du milieu agricole et rural si dans le même temps un rouleau compresseur mu par
1156 des moteurs financiers aussi nombreux et puissants continue son œuvre !

1157

IV – QUELS OUTILS POUR LA CONFEDERATION PAYSANNE ?

1158 Il est évident que nous sommes dans une période de fracture économique, sociale et politique
1159 majeure. Malgré les crises, la pression pour plus de libéralisme en agriculture poursuit son œuvre
1160 et la Confédération paysanne affirme son opposition à cette politique injuste et irresponsable. Les
1161 revenus indécents, constitués à partir de fonds publics, d'une poignée de céréaliers des régions
1162 riches viennent d'être prorogés au mépris des trois quart des céréaliers des zones les moins
1163 favorisées.

1164 Le rôle des paysans de la Confédération paysanne dans cette période est de susciter dans le
1165 monde paysan une prise de conscience et dans la société, une sensibilisation aux enjeux de la
1166 production alimentaire demain sur une planète en péril.

1167 Aujourd'hui, le paysage syndical agricole autour de nous est assez clair :

1168 • d'une part le syndicat majoritaire, qui s'attache à préserver le statu quo, dans tous les
1169 domaines : privilèges pour les riches (DPU, DPA, DPI, ...), micro miettes pour les autres
1170 avec la garantie de disparaître au plus vite au profit des premiers

1171 • d'autre part la Coordination Rurale, qui ne remet en cause que la mainmise du syndicat
1172 majoritaire sur l'encadrement de l'agriculture, les mécanismes de fixation des prix et les
1173 contraintes réglementaires qui pèsent sur les agriculteurs et continue sous l'alibi de
1174 « liberté d'entreprendre » à prôner de mauvaises solutions.

1175 Ces deux syndicats ont peu de relations avec les autres acteurs du monde rural, et de la société
1176 en général, car ils revendiquent le primat du caractère agricole du monde rural sur ses autres
1177 fonctions. Aveuglés par leur corporatisme, ils sont incapables d'anticiper les évolutions que
1178 connaîtra nécessairement l'acte de production en agriculture, confronté aux évidences des crises
1179 écologique et énergétique notamment.

1180 Seule la Confédération Paysanne est en mesure de relever ce défi que représente la transition
1181 réussie vers une agriculture répondant pleinement aux besoins sociétaux et écologiques.

1182 De notre détermination à agir et à apporter notre pierre à ces combats nécessaires et à être
1183 présents en ces temps décisifs, découlera le type de militance et de stratégie syndicale pour les
1184 années futures. Les alliances et les niveaux d'interventions doivent bien sûr être définis mais des
1185 modes d'actions nouveaux sont aussi à inventer. Il faut que ces actions affirment la Confédération
1186 paysanne et expriment la pertinence de ses analyses afin de diffuser au mieux nos convictions
1187 dans le monde paysan et au-delà.

1188 **41 – Quelles conceptions de la militance à la Confédération** 1189 **paysanne : stratégie syndicale ?**

1190 Les analyses de la Confédération paysanne trouvent un écho dans tous les milieux de la société
1191 car elles se sont fondées sur des réalités concrètes vécues au jour le jour mais aussi et surtout,
1192 avec une projection à long terme qui prend en compte le rapport de l'homme à la terre, au vivant,
1193 et les rapports entre humains. Les valeurs fondamentales de justice et d'équité sont au centre du
1194 projet de société que le syndicat veut défendre et contribuer à construire.

1195 Les convictions qui animent l'action des militants depuis les années 1960 ne se sont pas
1196 construites par hasard. Elles se sont développées par la volonté de comprendre les événements,
1197 et le refus d'accepter sans réagir l'idéologie dominante du moment.

1198 On pourrait sans doute résumer la conception de l'action militante de la Confédération paysanne
1199 dans la mise en œuvre de deux pôles :

1200 • la Confédération paysanne doit être une force de proposition crédible. Pour cela, la
1201 Confédération paysanne doit s'attacher à être au mieux représentative du monde paysan :
1202 elle doit faire adhérer, rassembler sur des idées, sur un projet et sur une méthode de
1203 travail.

1204 • la Confédération paysanne doit être un contrepuissance tant vis-à-vis des forces libérales que
1205 du syndicalisme agricole majoritaire actuel. Dans les deux cas la mise en œuvre de ce rôle
1206 ne peut se faire que par des alliances, car le rapport de force n'est pas simple à mettre en
1207 œuvre, avec d'autres catégories professionnelles ou avec la société civile, au niveau
1208 français et au plan international.

1209 La Fnsea a développé une réelle emprise sur le monde agricole en multipliant les organisations
1210 géographiques, les organisations spécialisées, en multipliant les montages institutionnels et
1211 financiers totalement opaques, incontrôlables, souvent avec l'assentiment ou la complicité des
1212 pouvoirs publics. Si la gauche en 1981 a tenté de mettre en place des mesures permettant
1213 d'améliorer l'expression du pluralisme syndical, nous sommes encore et toujours loin du compte.
1214 De ce fait, près de la moitié des agriculteurs en France ne sont pas représentés dans les
1215 nombreuses structures censées accompagner les agriculteurs : assurance, crédit, instituts
1216 techniques, interprofession. Le rôle de la Confédération paysanne est très clair : jouer à fond la
1217 carte de l'expression du pluralisme, jouer pleinement son rôle d'expression d'un contrepuissance
1218 dans un système opaque, sclérosé et verrouillé.

1219 Le rôle des militants est aussi de s'investir dans des actions de soutien aux paysans avec une
1220 approche solidaire. Les militants actifs dans Solidarité Paysans ou dans les CAJ (Comités d'Action
1221 Juridique) montrent l'intérêt d'une action de paysan à paysan dans un cadre collectif.

1222 **42 – Rapport aux paysans : adhésion aux idées et adhésion** 1223 **tout court**

1224 Pour une Confédération paysanne durable et active, il faut renouveler les militants et élargir notre
1225 base de paysans-adhérents ; il en va de l'assise du syndicat et de son poids au sein de la
1226 profession et dans nos relations avec le pouvoir en place. Il ne suffit pas que nous ayons raison s'il
1227 n'y a pas de paysans pour porter notre parole.

1228 Au sein de la Confédération paysanne, les adhérents sont la force d'action et de réflexion, la
1229 diversité de représentation du monde paysan ; mais par le simple fait du paiement de leur
1230 cotisation ils sont aussi la base minimale de financement des syndicats départementaux.

1231 Ils sont le vivier de militants, impliqués selon leur possibilité, leur envie, mais tous nécessaires
1232 pour assurer le fonctionnement interne des structures départementales, régionales et nationale ;
1233 pour assurer partout la représentation et faire avancer nos revendications.

1234 Les militants que nous sommes portons un projet, y croient : il serait inconcevable que nous ne
1235 nous préoccupions pas de la pérennité des syndicats départementaux, des structures régionales
1236 et nationale, toutes garantes du portage de nos idées à l'avenir.

1237 Toutes les branches professionnelles souffrent de désyndicalisation ; croire que nous en sommes
1238 épargnés serait utopique. Nous devons inventer d'autres façons de militer, de revendiquer, d'agir.

1239 Si les jeunes et/ou les nouveaux peuvent avoir leurs lieux d'échanges propres, des lieux
1240 d'appropriation, à leur rythme, de l'histoire syndicale et du chemin possible, nul doute qu'ils
1241 participeront plus efficacement à la construction syndicale que s'ils sont confrontés trop
1242 rapidement aux vieux briscards que nous sommes parfois trop.

1243 Il faut amorcer la pompe du renouvellement et faire confiance.

1244 Notre responsabilité est de dédramatiser aujourd'hui les angoisses individuelles de chaque paysan
1245 et dire que, c'est ensemble que nous trouverons les meilleures solutions, relèverons des défis
1246 qualifiés d'impossible, prouverons que notre clairvoyance et notre détermination, peuvent parfois
1247 bousculer des édifices qui paraissaient indestructibles.

1248 Nous devons permettre à chaque paysan d'avoir la connaissance de ce qu'est la Confédération
1249 paysanne et à quoi sert un syndicat agricole responsable et ce que peuvent rendre possible des
1250 résistances et des luttes collectives.

1251 Nous devons travailler notre coordination, cultiver notre plaisir d'être ensemble et être dans le
1252 concret des réalisations.

1253 Nous devons faire adhérer pour que la Confédération paysanne existe demain.

1254 **43 – Quelles alliances avec les autres catégories** 1255 **professionnelles, prendre notre place et la tenir ?**

1256 La crise est systémique :

- 1257 • Système de développement à rebâtir sur une assise écologique, face à un espace fini.
- 1258 • Système d'échanges, relations économiques et sociales à rebâtir en se débarrassant du
1259 libéralisme.

1260 Les initiatives locales sont aujourd'hui nombreuses pour construire ces alternatives. Même
1261 multipliées elles ne sont cependant pas une réponse suffisante car nous ne pouvons nous
1262 satisfaire de faire, à côté, en marge, d'un système qui accapare tout. La Confédération Paysanne
1263 s'inscrit donc dans un collectif de transformation sociale où le concept de la croissance doit être
1264 intégralement rediscuté. On ne peut plus croire qu'on peut résoudre la crise sans changement de
1265 système. Nos partenaires, nos interlocuteurs, peuvent se rencontrer chez les citoyens, dans les
1266 syndicats et tout le milieu associatif, dans le monde politique. Nos détracteurs ou nos adversaires
1267 aussi. Toute transformation ne peut cependant s'imaginer sans une action convergente avec
1268 toutes les forces qui se réclament d'une transformation systémique.

1269 ***431 – Rapport aux citoyens, aux contribuables, aux consommateurs***

1270 Avec les citoyens qui résistent et s'organisent en réseaux, en associations, nous devons créer
1271 l'alternative.

1272 Le citoyen est aussi contribuable et consommateur. Ses relations avec les paysans sont
1273 ambiguës.

1274 • Le contribuable finance les orientations de l'agriculture, verse le soutien au revenu des
1275 agriculteurs ou même à leur survie. Mais il ne voudra pas financer durablement des
1276 agricultures socialement inégalitaires, génératrices de pollutions, de pillage des ressources
1277 et produisant une alimentation bas de gamme aux influences néfastes sur la santé.

1278 • Le consommateur est en réel questionnement sur l'origine des produits qu'il consomme et
1279 la manière dont ils sont élaborés. Son questionnement est aussi sociétal : dans la relation
1280 qu'il met au produit, au producteur, au territoire. Le développement des circuits courts ici,
1281 l'attachement aux productions vivrières un peu partout dans le monde en sont l'expression.
1282 Mais le consommateur aujourd'hui recherche aussi des prix bas.

1283 • Car l'évolution de notre société a provoqué de nouveaux besoins concurrents des
1284 consommations alimentaires pour les uns et des revenus tellement bas pour les autres que
1285 se nourrir devient économiquement un problème.

1286 • Car la pression sur les revenus de la grande masse de la population génère une pression
1287 énorme sur les besoins même les plus essentiels.

1288 De nombreuses ONG, de nombreuses associations aux objectifs variés interviennent sur le terrain
1289 de la vie publique. Qu'elles regroupent des consommateurs, qu'elles agissent sur l'environnement,
1290 sur le développement, sur les relations commerciales (commerce équitable), sur le foncier, ...,
1291 nous devons intégrer leur existence dans nos stratégies. Nous devons associer certaines d'entre
1292 elles à nos stratégies, nous associer à leurs stratégies, en construire conjointement. Si cette
1293 alliance avec la société est indispensable pour porter les problématiques communes et pour nous
1294 aider à porter nos propres revendications, les citoyens ne doivent pas se substituer à la
1295 Confédération paysanne pour représenter la parole paysanne : les organisations de paysans sont
1296 les plus légitimes pour représenter les paysans.

1297 **432 - Rapports aux syndicats**

1298 Nos rapports avec les syndicats, que ce soit de paysans ou de travailleurs, salariés ou non, sont
1299 complexes aussi.

1300 Avec les uns et les autres, nous pouvons avoir des positions identiques, ainsi que des
1301 revendications identiques. Notre statut de travailleur est théoriquement une base commune.
1302 Encore devons-nous être clairs sur nos positions de travailleurs d'une part, mais aussi
1303 d'employeurs. L'élaboration de positions entre nos différentes situations doit procéder de
1304 démarches éthiques pour construire des relations sociales et humaines dignes, appuyées sur un
1305 droit du travail à élargir voire à créer, notamment aux niveaux international et européen.

1306 A partir de possibles bases communes, le développement de réflexions communes, de
1307 revendications communes, ne peut se faire durablement que si nous avons des valeurs
1308 communes.

1309 Par voie de conséquence, sous quelles conditions pouvons-nous imaginer des rapprochements
1310 ponctuels avec des partenaires dont les objectifs sont différents des nôtres ? Cette question, qui
1311 traverse la Confédération Paysanne, et qui peut concerner nos relations tant avec des syndicats
1312 de salariés qu'avec des syndicats de paysans doit faire l'objet de réflexions à l'intérieur de la
1313 Confédération Paysanne.

1314 Nous ne devons cependant jamais perdre de vue qu'à transiger sur des valeurs communes, au-
1315 delà de notre lisibilité de syndicat de paysans, c'est notre âme qui peut être en jeu. A des alliances
1316 improbables, nous devons privilégier le renforcement de notre syndicat avec l'apport de nouveaux
1317 militants.

1318 Avec ceux qui revendiquent une transformation sociétale et sociale, nous devons renforcer les
1319 synergies et les liens.

1320 **433 - Rapports aux politiques**

1321 Le monde politique (partis, gouvernements, élus, candidats...) est dans son ensemble un
1322 interlocuteur du monde syndical. Amenés à traiter les mêmes problématiques, nous les abordons
1323 avec des entrées différentes. Le rapport au pouvoir est d'un autre ordre. Dans sa majorité, le
1324 monde politique estime qu'il a vocation à gouverner ou à participer à la gouvernance. Ce n'est pas
1325 un des objectifs du monde syndical, sauf à s'installer dans un système de cogestion. La
1326 Confédération Paysanne doit peser sur le monde politique, mais sans chercher à lui prendre sa
1327 place ou à la partager.

1328 **Les relations de la Confédération Paysanne avec le pouvoir en place :**

1329 Issu du scrutin, le pouvoir national s'appuie sur et commande l'administration pour mettre en
1330 œuvre son programme et ses orientations. Vis-à-vis du pouvoir central, gouvernement,
1331 parlementaires, administration, nous devons à la fois contester, dénoncer, discuter et proposer.
1332 Plus encore qu'un exercice de représentation, c'est un véritable système de relations, de leviers,
1333 que nous exerçons d'autant mieux que nos positions sont claires et notre connaissance des enjeux
1334 réelle et reconnue. Nos actions auprès des services centraux ou décentralisés de l'Etat, portées
1335 par les militants sont le point de départ nécessaire pour que la parole que nous allons porter

1336 auprès des instances élues et du gouvernement aient du sens. Les OGM, le programme
1337 personnalisé à l'installation, le bilan de santé de la PAC (avec la bataille pour un revenu pour les
1338 paysans que cela sous-entend) en sont pour la période rapprochée des exemples probants.
1339 Connaître le fonctionnement des institutions, identifier les interlocuteurs et leur pensée sont des
1340 étapes nécessaires.

1341 Avec les autres niveaux de pouvoir politique, Europe d'une part, collectivités territoriales d'autre
1342 part, la posture des militants est du même ordre, même si les enjeux sont de nature différente.
1343 ECVC d'un côté, les structures régionales et départementales d'un autre sont logiquement les
1344 interlocuteurs ou les pourfendeurs des politiques en place.

1345 Les politiques régionales agricoles, mais aussi les interventions des collectivités plus rapprochées,
1346 sont des moyens de réorientation de l'agriculture ; elles interviennent très fortement sur des
1347 espaces ruraux. Initiatrices ou financeurs de projets, elles peuvent être des partenaires pour
1348 soutenir le développement de l'agriculture paysanne ou l'installation. Nous devons les interpeller
1349 pour qu'elles pensent l'avenir de leur agriculture. Elles sont aussi des lieux essentiels pour la prise
1350 en compte des enjeux qui se nouent autour du foncier. Elles pourraient à l'avenir y jouer un rôle clé
1351 pour sa destination, sa répartition voire sa possession.

1352 **Les relations de la Confédération Paysanne avec les organisations politiques.** Nous sommes
1353 des forces de propositions sur des problématiques que bien souvent nous maîtrisons mieux que
1354 ces organisations politiques. Nous devons éveiller en elles des questionnements, mais aussi les
1355 amener (les obliger ?) à réfléchir à moyen et long terme, ce qui n'est pas pour toutes le
1356 fonctionnement le plus fréquent.

1357 Avec la plupart d'entre eux nous pouvons, nous devons dialoguer, et ainsi enrichir nos
1358 connaissances, mieux évaluer leurs projets, étape essentielle pour dénoncer ou soutenir.

1359 Avec certains d'entre eux, plus attentifs aux préoccupations que nous portons ou plus conscients
1360 de l'état du monde, et de la situation de ses habitants, nous pouvons réfléchir à l'alternative.
1361 Alternative au développement non durable et alternative au libéralisme.

1362 Fréquemment, des militants de la Confédération Paysanne prennent des engagements politiques.
1363 Fruit de leur parcours dans une construction collective, ils sont le résultat d'un choix personnel que
1364 nous devons reconnaître. La Confédération Paysanne ne saurait pour autant se transformer en
1365 comité de soutien des uns ou des autres. Ce n'est ni son rôle, ni sa vocation. Par contre, il est de
1366 son devoir, de jeter des passerelles, pour que, chaque fois que cela est possible, des réflexions ou
1367 des actions communes se développent, faisant émerger des pensées convergentes depuis des
1368 entrées syndicales et des entrées politiques.

1369 En tout état de cause, les relations de la Confédération Paysanne avec l'ensemble des acteurs
1370 politiques relève d'un équilibre perpétuellement instable. La recherche de cet équilibre doit faire
1371 l'objet des débats réguliers au sein de la Confédération Paysanne.

1372 **434 – Mouvement social**

1373 Transformation sociale et sociétale, transformation systémique, elle nécessite une volonté de tous
1374 ceux qui y travaillent à rechercher une cohérence commune. Cela se fera chaque jour
1375 inlassablement, parfois des grands pas, parfois des petits. La rupture avec le libéralisme et le
1376 système de développement actuel se fera avec tous ceux qui y réfléchissent, mais aussi avec tous
1377 ceux que ces systèmes ont précarisés. Notre lutte pour d'autres mondes possibles se renforcera si
1378 nous agrégeons nos forces. Depuis le dernier congrès, notre priorité commune a été de se relever
1379 du choc que nous avons subi en 2007 et de reconstruire une Confédération Paysanne riche de
1380 militants, étape nécessaire à une participation efficace à un processus de transformation du
1381 système. Renouer, renforcer les liens redevient possible et renforce le sens de notre action de
1382 militants.

1383 **44 – Quels niveaux d'intervention ?**

1384 **441 – Vie interne du syndicat : orientation de l'utilisation de notre propre énergie**

1385 La Confédération paysanne est un syndicat agricole. Le Larousse définit un syndicat comme un
1386 « groupe formé pour la défense d'intérêts communs » ; autrement dit pour ce qui nous concerne,
1387 un outil de défense collective des paysans – « collectif » impliquant l'existence de caractères
1388 spécifiques appartenant au groupe, éventuellement différent des intérêts et des préoccupations
1389 individuelles de chacun des membres.

1390 Un syndicat est une « institution » qui a un rôle dans la vie organique de la nation, reconnu comme
1391 tel, écouté comme tel. La Confédération paysanne est de plus un syndicat « représentatif ». Ceci
1392 lui confère une fonction spécifique officielle dont ne peuvent se prévaloir des associations et
1393 coordinations. La Confédération paysanne est le deuxième syndicat agricole de France et le
1394 premier pour son audience auprès de la société.

1395 Se pencher sur notre rôle dans la société et notre fonctionnement interne est une nécessité après
1396 plus de vingt ans d'existence : vérifier collectivement si l'outil est bien adapté aux besoins du
1397 moment et de l'avenir, aux moyens du moment et aux perspectives plausibles pour les années à
1398 venir. C'est aussi une nécessité de veiller à l'appropriation par les nouveaux adhérents, militants,
1399 salariés et animateurs du fonctionnement de l'outil syndical.

1400 Revisiter notre organisation, notre communication interne, nos objectifs communs, notre projet
1401 syndical, sont autant de tâches jugées parfois « ingrates » car coûteuses en temps que nous
1402 n'avons pas suffisamment, mais absolument indispensables pour gagner concrètement en
1403 efficacité de notre engagement individuel. La valorisation de l'énergie doit commencer par la nôtre
1404 au sein de notre propre organisation.

1405 Le projet d'une agriculture paysanne peut continuer de se résumer ainsi :

1406 **Produire, Employer, Préserver, Répartir, Transmettre...**

1407 Ce projet que nous déclinons volontiers au-delà de la seule agriculture, peut s'exprimer en
1408 interne :

- 1409 • Produire : des idées, des revendications, des actions, ...
- 1410 • Employer et travailler avec des salariés, mais aussi des militants, des adhérents, nous
1411 employer nous-mêmes ; autant de relations sociales...
- 1412 • Préserver : la structure syndicale créée par d'autres avant nous et arrivée jusqu'à
1413 aujourd'hui...
- 1414 • Répartir : les tâches, les difficultés, les plaisirs syndicaux...
- 1415 • Transmettre : l'outil syndical pour poursuivre les combats de demain...

1416 Après avoir décliné notre projet, il reste à l'appliquer et pour y parvenir, quelques ingrédients sont
1417 nécessaires :

- 1418 1. Une bonne connaissance par tous de ce qu'est l'outil Confédération paysanne pour bien
1419 l'utiliser, le faire vivre, en connaître les forces et les faiblesses. Ainsi, il faut s'approprier les
1420 statuts, le règlement intérieur, l'organisation de la structure, le rôle de chaque maillon, son
1421 importance ; comment se construit la « pensée » de la Confédération paysanne, comment
1422 les débats sont posés, comment les décisions sont prises, comment les priorités sont
1423 définies...

1424 Tout cela existe, plus ou moins rédigé, assimilé, appliqué. Tout ceci reste discutable. Mais
1425 connaître l'existant est la première étape : à chacun de mettre le doigt sur les évolutions vraiment
1426 nécessaires.

1427 2. Disposer chacun d'un peu d'énergie pour militer – cultiver l'envie, avoir tous la certitude que
1428 chacun peut apporter à l'organisation Confédération paysanne. Chaque militant a son rôle
1429 à jouer. Chaque tâche accomplie, même partielle, est respectable dès qu'elle contribue à la
1430 construction collective.

1431 Les « petites » victoires et satisfactions au jour le jour permettent de nous recharger en énergie.
1432 Nous devons penser à mieux les valoriser, les partager pour entretenir nos « flammes
1433 militantes » ! Reconnaître parfois aussi les grandes victoires. Il y en a, même si elles ne sont ni
1434 totales, ni définitives bien sûr ! A part une circonstance extraordinaire (donc très peu plausible) il
1435 est impossible que nous puissions obtenir satisfaction sur tout ce que l'on demande. Nous devons
1436 donc souvent mettre en valeur ce que nous avons obtenu et le valoriser.

1437 3. Reconnaître l'importance du collectif car c'est un véritable moteur. Il permet :

- 1438 • D'élaborer la réflexion,
- 1439 • De diffuser les idées,
- 1440 • De démultiplier les lieux d'intervention,
- 1441 • De partager le travail

1442 Une « vision » individuelle même si elle est plus rapide et plus « puriste » ne peut suffire ; il faut
1443 expliquer, convaincre, rassembler, porter à plusieurs... Tout cela prend du temps. Mais l'efficacité
1444 globale passe par là.

1445 Et il nous semble parfois que tout est à inventer. Mais non. Bon nombre de solutions ont existé,
1446 elles ont juste été oubliées !

1447 Aujourd'hui que les idées défendues par la Confédération paysanne sont confortées par les crises
1448 diverses, il faut mesurer ensemble l'importance « collective » que nous portons depuis plus de
1449 vingt ans dans la société. La résistance collective, la réflexion collective, même si elles ne sont que
1450 partielles à un moment donné, sont suivies d'autres étapes. Ce qui était dénigré hier car jugé
1451 alarmiste, utopique ou trop avant-gardiste, éclate à la vue et à la compréhension de (presque !)
1452 tous quelques années plus tard. Nous avons collectivement initié des idées, des résistances et ce
1453 n'est pas rien !

1454 4. Et il faut prendre soin de ce collectif

1455 Communiquer en interne, c'est comme mettre de l'huile dans la machine. C'est apporter de la
1456 « matière à militer » à tous : du national vers les départements et tout autant des départements
1457 vers le national et entre départements et régions ; pour mieux valoriser la richesse des
1458 informations contenues dans le réseau.

1459 La bonne circulation des informations facilite l'appropriation, le partage, la confrontation des idées,
1460 des positionnements, des objectifs, dans un fonctionnement transparent. Elle permet ainsi une
1461 confiance en notre capacité à défendre nos adhérents et nos idées.

1462 L'immédiateté d'internet n'en fait pas obligatoirement le meilleur outil pour communiquer. Nous
1463 devons améliorer l'usage que nous en faisons : trop de mails, des échanges parfois trop rapides,
1464 une convivialité et un ton à améliorer.

1465 D'autres modes de communication restent possibles : téléphone rapide pour proposer des idées,
1466 ses services... pour répondre rapidement à des sollicitations, c'est beaucoup de temps gagné pour
1467 ceux qui sollicitent et cela facilite le quotidien du collectif. Toute cela contribue à un climat
1468 dynamique de travail ensemble et au respect de chacun dans sa fonction et sa diversité. Nous

1469 sommes des militants bénévoles, mais nous avons cependant des responsabilités vis-à-vis des
1470 salariés que nous employons, vis-à-vis de leur confort de travail, et des responsabilités vis-à-vis
1471 des mandats dont nous avons la charge, vis-à-vis de nos collègues militants aussi dont nous
1472 pouvons faciliter la tâche et rendre la vie plus agréable.

1473 **442 – Vie locale des départements, des régions au plus près des paysans**

1474 La défense individuelle et collective des paysans sur le terrain est le propre du travail syndical
1475 local. A travers, la représentativité en CDOA, Safer..., les luttes foncières, la défense juridique (les
1476 CAJ), le soutien individuel... ce sont autant de paysans que nous aidons concrètement à
1477 poursuivre leur activité, autant de freins à la concentration des fermes, autant de grains de sable
1478 dans la machine infernale et de pavés dans la mare. Les élections MSA en 2010 doivent être
1479 l'occasion, partout où cela est possible, d'être sur le terrain électif et de porter la nécessité de
1480 défendre et d'améliorer la défense des droits sociaux des paysans. Ce sera l'occasion de mettre
1481 en évidence l'injustice des politiques sociales et fiscales (non droit des cotisants solidaires,
1482 mécanismes fiscaux qui érodent l'assiette des cotisations). De surcroît, ces élections pourront être
1483 un test intéressant entre deux élections Chambre.

1484 Aucun paysan ne devrait disparaître. Nous devrions être plus nombreux. Le seul renouvellement
1485 des générations « agricoles » ne suffira pas à produire demain. La solidarité n'est pas qu'un mot ;
1486 c'est du travail syndical utile et nécessaire.

1487 Le travail syndical local donne aussi de la visibilité à la Confédération paysanne, il sert à capitaliser
1488 les actions locales en communiquant vers l'extérieur cette fois, donne à voir, à comprendre ce
1489 qu'est la Confédération paysanne : apprendre à mieux travailler avec les médias, à mieux exprimer
1490 nos positions, apporte sans aucun doute aux actions que l'on mène. Là encore la communication
1491 permet de démultiplier l'impact de nos actions.

1492 Les échelons locaux : départemental, régional, interrégional parfois, sont les lieux de structuration
1493 de notre organisation, de notre activité « de terrain » et de notre pensée revendicative.

1494 Ces échelons sont les lieux pertinents de recherches de financement pour les structures en même
1495 temps que les lieux d'application de certaines politiques territoriales qui nous sont parfois
1496 « acquises ». A nous d'en être convaincus et de nous donner les moyens d'agir.

1497 **443 – Un portage national pour fédérer la diversité locale et peser sur les décisions** 1498 **politiques**

1499 Les syndicats départementaux sont des entités autonomes dans leur fonctionnement, leur
1500 réflexion, leurs décisions.

1501 L'« étage » national a pour rôle de mutualiser, de fédérer tant que possible, d'impulser ce qui se
1502 défend en départements et régions, de donner de la force à nos revendications en les confrontant,
1503 en en dégagant le plus significatif pour être plus lisible auprès des médias nationaux et des
1504 décideurs politiques.

1505 Telle est une des missions nationales pour être tantôt une force de proposition, tantôt un aiguillon,
1506 tantôt une vraie force de résistance, non pas en hors sol par la compétence d'un nombre limité
1507 d'experts ou de représentants nationaux, mais par la validation, la construction en départements,
1508 en commissions d'une pensée collective et partagée sur ce qui rassemble le plus grand nombre.

1509 Le « niveau » national a aussi la fonction de décrypter ce qui se prépare dans les politiques
1510 publiques. Anticiper notre réflexion interne le plus en amont possible des décisions à venir permet
1511 d'être pertinent et dans le bon tempo le bon jour.

1512 **444 – Un niveau d'intervention européen : là où se construisent et se décident bon** 1513 **nombre de politiques aujourd'hui**

1514 La création de la Coordination Européenne Via Campesina (ECVC) s'est faite par la volonté de
1515 donner plus d'ampleur à notre mouvement européen par le nombre de structures représentées

1516 (23) et par le nombre de paysans ainsi regroupés – des structures fortes notamment espagnoles et
1517 italiennes donnant un nouvel équilibre à cette Europe des paysans.

1518 Une somme considérable de sujets est désormais du ressort de l'Europe. Presque toute la
1519 politique agricole bien sûr et une grande partie de son budget mais aussi toutes les questions
1520 d'OGM et de semences, de pesticides et plus largement d'environnement, de sanitaire et,
1521 espérons un jour, de droit social... Autant de sujets qui nécessitent que le travail de chaque
1522 militant, de chaque animateur de dossier interroge et fasse le lien avec ce nouvel espace. Notre
1523 aptitude à le faire vivre, à aller voir ce qui se passe, se réfléchit, se décide ailleurs, à échanger et
1524 faire du lien entre les militants européens fera que là encore, il nous sera possible de démultiplier
1525 nos forces, nos lieux d'interpellations des décideurs, notre pertinence sur les sujets stratégiques
1526 syndicalement.

1527 **445 – Via Campesina et toutes les agricultures du monde**

1528 Principale organisation paysanne internationale, Via Campesina illustre encore plus qu'ECVC les
1529 décalages criants entre les agricultures et les paysans. Richesse et pauvreté, cultures de paysans
1530 développés ou non, potentiels agronomiques et logistiques aux antipodes... Toute cette diversité
1531 de réalités paysannes, mais partout la même clairvoyance : les règles du commerce international
1532 actuelles attaquent l'agriculture paysanne, durable, sociale et écologique. Celle-ci, projet et réalité,
1533 est notre lien partagé. Partout elle est mise à mal par la déviance libérale et ses outils : OMC, FMI,
1534 Banque Mondiale,

1535 La réflexion internationale dans le cadre de Via Campesina et partout ailleurs, mettent en évidence
1536 chaque fois la justesse de nos réactions syndicales initiales, apportent de la matière à notre
1537 pensée collective.

1538 Tous différents, nous avons tous les mêmes besoins vitaux que sont : boire, manger, respirer
1539 sainement, s'habiller et continuer à pouvoir nous reproduire et plus largement vivre en paix.

1540 Ces besoins fondamentaux nécessitent des règles économiques, écologiques, sociales tout aussi
1541 fondamentales.

1542 Notre ambition est de les faire rétablir pour certaines, de contribuer à en réfléchir de nouvelles et
1543 de gagner partout les combats qui s'imposent pour le droit à la souveraineté alimentaire et pour la
1544 préservation du potentiel de la planète.

1545

V – CONCLUSION

1546 Face aux crises systémiques actuelles, crise du modèle de développement et crise du libéralisme,
1547 c'est en croisant les moyens d'intervention, que nous pourrons participer à l'élaboration de ce qui
1548 doit émerger. Il est primordial pour nous de faire vivre notre réseau, de l'entretenir, de le
1549 développer, de le questionner pour que la parole paysanne continue à être portée partout où cela
1550 est nécessaire. Il est également absolument nécessaire d'activer d'autres réseaux, amis,
1551 partenaires afin de porter nombreux des messages élaborés collectivement. Il nous faut prendre
1552 notre place et la tenir : la Confédération paysanne a légitimité pour parler au nom des paysans
1553 pour infléchir le cours du monde et faire partager nos valeurs, nos références et pour satisfaire les
1554 besoins fondamentaux de l'humanité.

1555 Sauf à bouleverser les règles que l'humanité a établies, la biosphère est au bord du gouffre. Le
1556 choix de développement de ces dernières décennies, basé sur une production et une
1557 consommation effrénées, mène à un désastre écologique. Le destockage accéléré de l'énergie
1558 fossile, les changements de pratique produisant en quantité des gaz à effet de serre, provoquent
1559 un réchauffement climatique aux conséquences incalculables.

1560 Le libéralisme, version internationalisée d'un capitalisme de plus en plus financier, a mis en
1561 concurrence les travailleurs du monde entier, générant précarisation, misère et malnutrition. Il a
1562 aussi provoqué une répartition totalement inégalitaire des richesses, en permettant à une élite de
1563 s'arroger des revenus colossaux et de s'approprier une grande part des richesses de la planète.

1564 Un autre système de développement, associé à d'autres relations commerciales économiques et
1565 sociales est aujourd'hui une impérieuse nécessité.

1566 L'agriculture en s'appuyant sur des techniques productivistes et en concentrant les moyens de
1567 production, notamment le foncier, participe à cette catastrophe annoncée. Or l'agriculture a pour
1568 rôle principal de nourrir les hommes. Produire bien pour nourrir bien et garantir la santé. Pour y
1569 parvenir nous devons tourner le dos à l'agriculture productiviste que notre civilisation a mis en
1570 place.

1571 Depuis cinquante ans, les politiques agricoles ont délibérément soutenu la mécanisation et le
1572 recours à l'engrais, consommatrices de ressources rares, et réduit le nombre de travailleurs de
1573 l'agriculture, « ressource » à l'inverse très abondante.

1574 La réglementation, la dérégulation des échanges, la systématisation du recours à l'emprunt, l'appui
1575 technique, la fiscalité, les soutiens financiers accordés, ont favorisé l'agriculture productiviste. Pour
1576 l'achat d'un robot de traite, il existe de multiples aides fiscales, financières, techniques mais où
1577 sont les soutiens pour maintenir un éleveur laitier ou employer un vacher ?

1578 Il faut tourner radicalement le dos à cette agriculture productiviste évoluant dans un monde
1579 économique dérégulé et socialement inéquitable. Nous devons faire le choix de l'agriculture
1580 paysanne, non pas comme une alternative marginale, mais comme modèle de production
1581 autonome, économe, écologique et social qui s'applique à tous les territoires et concerne tous les
1582 paysans car nous aurons besoin de toutes les surfaces pour nous nourrir et des paysans pour les
1583 cultiver.

1584

1585
1586

Extraits de la déclaration de la seconde Assemblée Mondiale des Jeunes de La Via Campesina :

1587
1588
1589
1590

Du 16 au 17 octobre 2008, nous, jeunes de plus de 40 pays des 5 continents, paysans et paysannes de différents peuples et cultures membres de La Via Campesina, nous sommes réunis à Maputo (Mozambique) pour célébrer notre seconde Assemblée Mondiale des Jeunes de La Via Campesina.

1591
1592
1593
1594

Nous, jeunesse de la Via Campesina ici présente, face aux inégalités et à la misère qui progressent dans le monde, nous sommes et nous nous sentons comme le présent et le futur d'une nouvelle société qui alimente le monde. Mais nous sommes confrontés à des problèmes communs qui rendent cet objectif difficile.

1595
1596
1597

Le plus grave de nos problèmes est le système capitaliste/néo-libéralisme qui, avec ses moyens de répression, d'extorsion et de propagande, a creusé les inégalités et les injustices dans le monde entier.

1598
1599
1600
1601
1602

Ce système a imposé une agriculture productiviste qui provoque l'abandon du monde rural, les migrations entre régions et rend difficile l'accès à la terre et aux biens naturels. De plus, ce modèle encourage les OGM et la perte de la souveraineté alimentaire et impulse de nouvelles formes de colonisation comme l'agrobusiness. Ces problèmes affectent spécialement les jeunes, les femmes et la classe des travailleurs.

1603

...

1604
1605
1606

C'est pourquoi nous, jeunes hommes et jeunes femmes de La Via Campesina, nous engageons à continuer la lutte pour la souveraineté alimentaire et pour les droits des paysannes et des paysans du monde entier.

1607

Comme l'a dit Neruda, ils pourront couper les fleurs mais ils n'empêcheront pas le printemps.